
MASTER 1

Urbanisme et Aménagement

2025-2026

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous accueillons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir en faveur de la transformation et de l'adaptation des espaces humanisés vers des objectifs qu'une société se donne. Cette formation s'effectue dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui appellent à renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invité-e à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permettra de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant les principaux domaines de l'aménagement et de l'urbanisme vous permettant d'acquérir des savoirs et savoir-faire pour agir face aux différentes situations de votre future carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignant-es-chercheur-euses et de praticien-nes, reconnu-es aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant-es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

L'École d'urbanisme de Paris est inscrite dans un environnement scientifique exceptionnel. Elle est adossée à trois laboratoires de recherche dans lesquels s'inscrivent les enseignants-chercheurs : le Lab'Urba, le Laboratoire techniques, territoires et sociétés (LATTS) et le Laboratoire ville, mobilité, transport (LVMT). Elle prend place sur le Campus Descartes où se trouvent une concentration exceptionnelle d'organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse comme l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie étudiante et vivre une année universitaire riche et stimulante. Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en futur-e professionnel-le soucieux-se de notre institution commune et des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2025-2026.

Yoan Miot et Arnaud Passalacqua, co-directeurs de l'École d'urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris	3
1. Master 1 Urbanisme et Aménagement	4
Présentation générale du Master	5
1.1 Débouchés professionnels	6
1.2 Calendrier du M1, année 2025-2026.....	7
1.3 Déroulement de l'année de M1	8
1.4 Choix des cours et tutorat	8
1.5 Modalités de validation du M1	10
1.6 Passage en Master 2.....	10
1.7 Scolarités aménagées.....	12
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris »	13
1.9 Mobilités internationales en M1 et M2	14
2. Premier semestre de M1	18
2.1 Présentation des activités	19
2.2 Emploi du temps hebdomadaire	20
2.3 Description des cours – premier semestre (S1)	21
3. Second semestre de M1	45
3.1 Présentation des activités.....	46
3.2 Emploi du temps hebdomadaire.....	47
3.3 Description des cours – second semestre (S2)	48
4. Informations générales.....	72
4.1 Équipe enseignante.....	73
4.2 Équipe administrative.....	77
4.3 Vie étudiante / Information pratiques	78
4.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles	82
4.5 Venir à l'EUP	85

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU – Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER 1

Urbanisme et Aménagement

2025-2026

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du Master :

Hélène DANG VU (helene.dang-vu@univ-eiffel.fr)

Clément ORILLARD (clement.orillard@u-pec.fr)

Responsables du Master 1 :

Sabine BOGNON (sabine.bognon@u-pec.fr)

Francesca ARTIOLI (francesca.artioli@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique du Master 1 :

Noura BADAOUÏ (noura.badaoui@u-pec.fr)

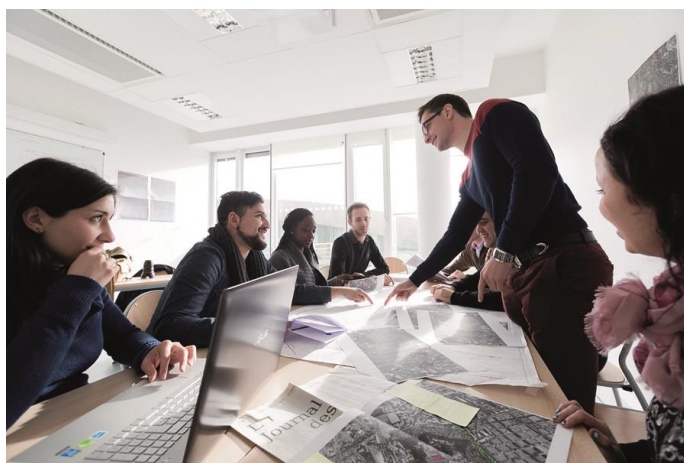
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une transversalité d'approches disciplinaires complémentaires, et sur une expertise en matière de compétences requises, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant-es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement » est dispensé en première année tandis que des parcours d'approfondissement professionnel, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des étudiant-es issu-es de formations diverses (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un important investissement des étudiant-es dans leur formation.



© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formé-es dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur-euses politiques (élu-es, représentant-es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel-le-s s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies. Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

Accompagnement à la construction du projet et de l'insertion professionnelle

Au cours des deux années du Master, l'EUP propose un ensemble d'activités et d'interventions pour accompagner les étudiant-es dans la construction de leur projet professionnel et préparer au mieux leur insertion professionnelle. En Master 1, l'objectif principal est d'appréhender les différents métiers du champ de l'urbanisme (maîtrise d'ouvrage, assistance à la maîtrise d'ouvrage, conception, gestion) et leurs contextes d'exercice (collectivités territoriales, bureaux d'études et de conseil, aménageurs, bailleurs, sociétés de services). Il s'agit ainsi de permettre aux étudiant-es d'envisager leur futur positionnement professionnel et sectoriel (logement, transport, développement local...) et d'asseoir leur choix d'orientation pour la poursuite de leur cursus en deuxième année.

1.2 CALENDRIER DU M1, ANNÉE 2025-2026

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier		
1 L			1 M			1 S			1 L			9 1 J		
2 M			2 J			2 D			2 M			2 V		Vacances de fin d'année
3 M			3 V			3 L			5 3 M			3 S		
4 J			4 S			4 M			4 J			4 D		
5 V			5 D			5 M			5 V			5 L		
6 S			6 L		2 6 J	Conférence CRC-EUP (après-midi)			6 S			6 M		Semaine de révision (pas de cours)
7 D			7 M		7 V			7 D			7 M		Rendus des travaux et évaluations en classe	
8 L			8 M		8 S			8 L			8 J		##	
9 M			9 J		9 D			9 M			9 V			
## M			## V		## L			6 ## M			## S			
## J			## S		## M			## J			## D			
## V			## D		## M			## V		Réunion mémoire	## L			
## S			## L		3 ## J			## S			## M		Semaine intensive d'atelier	
## D			## M		## V	Réunion mémoire			## D			## M		
## L			## M		## S			## L			## J			
## M			## J		## D			## M			## V			
## M			## V		## L			7 ## M			## S			
## J			## S		## M			## J			## D			
## V			## D		## M			## V			## L		Soutenances des ateliers	
## S			## L		4 ## J			## S			## S		Soutenances des ateliers	
## D			## M		## V			## D			## M		Tutorat	
## L		Rentrée de l'EUP M1 et M2	## M		## S			## L			## J			
## M		Rentrée du M1 + tutorat	## J		## D			## M			## V		Réunion mémoire	
## M		Atelier : lancement	## V		## L			8 ## M			## S			
## J		Voyage d'intégration	## S		## M			## J			## D			
## V			## D		## M			## V		Vacances de fin d'année	## L			
## S			## L		## J			## S			## M			
## D			## M		## V			## D			## J			
## L			4 ## M		## S			## L			## V			
## M			## J		## D			## M			## S			
## M			## V		## L			## V			## D			
## S			## L		## M			## S			## M			
## D			## M		## V			## D			## J			
## L			5 ## M		## S			## L			## V			
## M			## J		## D			## M			## S			
## M			## V		## L			## V			## D			
## S			## L		## M			## S			## M			
## D			## M		## V			## D			## J			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			4 ## M		## S			## L			## V			
## M			## J		## D			## M			## S			
## M			## V		## L			## V			## D			
## J			## S		## M			## J			## L			
## V			## D		## M			## V			## V			
## S			## L		## M			## S			## D			
## D			## M		## V			## D			## M			
## L			5 ## M		## S			## L			## V			
## M			## J		## D			## M			## S			
## M			## V		## L			## V			## D			
## J			## S		## M			## J			## L			
## V			## D		## M			## V			## V			
## S			## L		## M			## S			## D			
## D			## M		## V			## D			## M			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			## M		## V			## S			## V			
## M			## J		## D			## D			## M			
## M			## V		## L			## S			## J			
## S			## L		## M			## V			## V			
## D			## M		## V			## D			## L			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			## M		## V			## S			## V			
## M			## J		## D			## D			## M			
## M			## V		## L			## S			## J			
## S			## L		## M			## V			## V			
## D			## M		## V			## D			## L			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			## M		## V			## S			## V			
## M			## J		## D			## D			## M			
## M			## V		## L			## S			## J			
## S			## L		## M			## V			## V			
## D			## M		## V			## D			## L			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			## M		## V			## S			## V			
## M			## J		## D			## D			## M			
## M			## V		## L			## S			## J			
## S			## L		## M			## V			## V			
## D			## M		## V			## D			## L			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			## M		## V			## S			## V			
## M			## J		## D			## D			## M			
## M			## V		## L			## S			## J			
## S			## L		## M			## V			## V			
## D			## M		## V			## D			## L			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			## M		## V			## S			## V			
## M			## J		## D			## D			## M			
## M			## V		## L			## S			## J			
## S			## L		## M			## V			## V			
## D			## M		## V			## D			## L			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			## M		## V			## S			## V			
## M			## J		## D			## D			## M			
## M			## V		## L			## S			## J			
## S			## L		## M			## V			## V			
## D			## M		## V			## D			## L			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			## M		## V			## S			## V			
## M			## J		## D			## D			## M			
## M			## V		## L			## S			## J			
## S			## L		## M			## V			## V			
## D			## M		## V			## D			## L			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			## M		## V			## S			## V			
## M			## J		## D			## D			## M			
## M			## V		## L			## S			## J			
## S			## L		## M			## V			## V			
## D			## M		## V			## D			## L			
## L			## J		## D			## L			## V			
## M			## V		## L			## M			## S			
## M			## S		## M			## J			## D			
## D			## L		## M			## V			## L			
## L			## M		## V			## S			## V			
## M			## J		## D			## D			## M			
## M			## V		## L			## S			## J			
## S			## L		## M			## V			## V			
## D			## M		## V			## D			## L			
## L			## J		## D			## L			## V			

1.3 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE DE M1

La première année vise à l'acquisition d'un socle commun de savoirs et de savoir-faire propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement.

Durant cette année, les étudiant-es suivent des enseignements à la fois pluridisciplinaires et pratiques, tout en expérimentant des modalités spécifiques de travail (atelier de diagnostic territorial, mémoire de recherche). Ils et elles ont la possibilité de construire leur parcours pédagogique, selon leur formation initiale et leur projet professionnel, en concertation avec les enseignant-es du Master.

Les enseignements sont répartis en six grands blocs de formation :

1. Savoirs disciplinaires de l'urbain
2. Agir sur l'urbain
3. Les enjeux de l'action urbaine
4. Méthodologie et production des savoirs
5. Atelier de diagnostic territorial et urbain
6. Mémoire de recherche

Au total, chaque étudiant-e devra valider 18 Unités d'enseignement (UE) représentant environ 500 heures de formation.

1.4 CHOIX DES COURS ET TUTORAT

Dans chaque UE (unité d'enseignement), plusieurs enseignements sont proposés, appelés EC (Éléments Constitutifs).

Cette structuration doit permettre la maîtrise des concepts spécifiques à chaque discipline concourant à la pratique et aux savoirs en urbanisme et de l'aménagement.

Les étudiant-es doivent choisir des EC au sein de chaque UE. Les enseignements choisis doivent être différents entre le S1 (1er semestre) et le S2 (2ème semestre). Ces choix doivent être complémentaires et adaptés à la fois au profil de chaque étudiant-e et à leurs premiers souhaits de spécialisation. Pour réaliser ces choix les étudiant-es sont accompagnées par un-e enseignant-e référent-e (tuteur-trice) désigné-e par l'EUP. Celui-ci ou celle-ci reçoit les étudiant-es afin d'identifier avec elles et eux les cours les plus adaptés à leur profil.

Les enseignements des UE de méthodologie sont obligatoires. Chacun de ces enseignements représente trois ECTS (European Credits Transfer System). Les UE « Diagnostic urbain » et « Mémoire de recherche » représentent respectivement 6 ECTS et 8 ECTS ; elles sont non compensables et non soumises à rattrapage.

	UE	EC possibles : 1 au choix dans chaque UE
S1	Savoirs disciplinaires de l'urbain 1	<ul style="list-style-type: none">• Histoire urbaine et de l'urbanisme• Sociologie urbaine• Approches géographiques du fait urbain
S1	Savoirs disciplinaires de l'urbain 2	<ul style="list-style-type: none">• Économie régionale et urbaine• Approches sociotechniques de la ville : transports et réseaux• Pauvreté et villes
S1	Agir sur l'urbain 1	<ul style="list-style-type: none">• Financement de projet• Financement de l'aménagement
S1	Agir sur l'urbain 2	<ul style="list-style-type: none">• Droit de l'urbanisme• Action publique locale• Planification territoriale
S1	Les enjeux de l'action urbaine 1	<ul style="list-style-type: none">• Enjeux sociodémographiques et migrations en ville• Logement et habitat : logiques de marchés, régulations et alternatives• Politique de la ville
S1	Les enjeux de l'action urbaine 2	<ul style="list-style-type: none">• Enjeux environnementaux et écologiques contemporains

		<ul style="list-style-type: none"> • Le paysage comme outil de compréhension des territoires urbains • Mobilités quotidiennes et dynamiques urbaines
S2	Savoirs disciplinaires de l'urbain 3	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire et théories de l'urbanisme • Anthropologie urbaine • Les expériences de projet urbain
S2	Savoirs disciplinaires de l'urbain 4	<ul style="list-style-type: none"> • Mondialisation et dynamiques urbaines • Les théories du développement territorial • Métropolisation et conception architecturale
S2	Agir sur l'urbain 3	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des usages et participation des usagers • L'activité de projet en urbanisme • Les savoirs sur les formes et le design
S2	Agir sur l'urbain 4	<ul style="list-style-type: none"> • Droit de l'urbanisme • Actions et systèmes d'acteurs de l'urbanisme • Stratégies foncières
S2	Les enjeux de l'action urbaine 3	<ul style="list-style-type: none"> • Genre et ville • Art, culture et production urbaine • Patrimoine(s) urbain(s)
S2	Les enjeux de l'action urbaine 4	<ul style="list-style-type: none"> • Villes et mutations économiques • Tourisme, territoires et aménagement • Conflits et luttes urbaines • Enjeux urbains dans les pays émergents

1.5 MODALITÉS DE VALIDATION DU M1

Le jury de M1 valide les résultats de chaque semestre ; la validation de l'année se fait à l'issue du jury de second semestre.

- Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE inférieures à 7/20.
- Le rattrapage est possible mais non obligatoire pour les notes d'UE comprises entre 7/20 et 10/20 (exclu).
- Les notes de rattrapage se substituent aux notes de première session.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit signaler sa démarche à la scolarité qui transmet aux enseignant-es.

Le mémoire et l'atelier de diagnostic territorial et urbain ne sont ni compensables ni rattrapables.

Si l'étudiant.e ne valide pas l'année, il faut repasser toutes les UE non validées, même quand la note était supérieure à 7.

A PROPOS DU PLAGIAT

"Il s'agit d'une forme de contrefaçon qui consiste, pour son auteur, à intégrer dans sa production (musique, livre ou tout document) l'intégralité ou des extraits soit de l'œuvre d'un autre auteur sans avoir obtenu son autorisation, soit de l'œuvre produite par des algorithmes génératifs (intelligence artificielle générative). Toutefois lorsque l'étudiant se borne à effectuer de « courtes citations » de textes, destinées à illustrer ses propos, l'autorisation de l'auteur n'est pas nécessaire. Il revient néanmoins à l'étudiant de citer cette source. Une reprise partielle ou intégrale des textes sans citation et sans guillemet est constitutive d'une fraude."

(extrait du REGLEMENT DES EXAMENS 2024-2025 - CAC DU 30 MAI 2024, Université Gustave Eiffel)

1.6 PASSAGE EN MASTER 2

Après validation de la première année, les étudiant-es souhaitant poursuivre en seconde année du Master Urbanisme et Aménagement choisissent les parcours pour lesquels ils et elles formulent des candidatures. Les parcours de deuxième année sont présentés au début du second semestre. Elles et ils peuvent, par ailleurs, discuter tout au long de l'année avec les étudiant-es de M2.

Principes du passage en Master 2 des étudiant.e.s en Master 1 à l'École d'Urbanisme de Paris

Le passage du M1 au M2 pour les étudiant-es inscrit-es en M1 à l'EUP est conditionné à la validation de l'année universitaire, c'est-à-dire à l'obtention de 60 crédits ECTS, soit une moyenne générale supérieure à 10/20 ; incluant la validation du mémoire et de l'atelier qui ne sont ni rattrapables ni compensables.

Les étudiant-es ayant validé leur M1 et souhaitant poursuivre en M2 à l'EUP doivent candidater aux parcours de M2 en première session d'admission. Il existe une deuxième session ultérieure pour les candidatures externes uniquement.

Chaque parcours organise de manière autonome son processus d'admission, selon un calendrier et des règles toutefois communs à tous les parcours. Les résultats de ce processus sont validés par un jury d'admission commun à l'ensemble du M2. Les étudiant-es ne sont pas automatiquement admis.es dans le parcours de leur choix.

Présentation des parcours de M2

Les parcours sont présentés lors de journées portes ouvertes internes au début du second semestre universitaire. Ce temps est important pour mesurer les attentes et prérequis de chaque parcours : tous-tes les étudiant-es doivent y assister et peuvent, à cette occasion poser des questions d'ordre général ou concernant leur cas particulier aux responsables des parcours.

Choix des parcours de M2 dans lesquels candidater

Les étudiant-es choisissent de candidater aux parcours de leur choix.

Il est obligatoire de candidater **au moins à 2 parcours** qui ne sont pas en alternance : cela revient à candidater à 3 parcours s'il y a une candidature dans un parcours en alternance et à 4 parcours s'il y a une candidature dans 2 parcours en alternance. **Le nombre de candidatures est limité à 3 parcours** (4 en cas de candidature dans deux parcours en alternance).

Les étudiant-es sont responsables de la préparation de leur candidature et doivent donc se renseigner en amont sur les orientations des parcours qu'ils souhaitent suivre.

À titre indicatif, pour que les responsables de parcours puissent estimer en amont les possibles effectifs de chaque parcours, il est demandé de mentionner un ordre de préférence entre les parcours demandés. Cela n'a aucune conséquence, ni sur les résultats d'admission (les parcours organisent de façon indépendante la sélection des étudiant-es), ni sur le choix final des étudiant-es puisque chacune et chacun est libre de faire un choix définitif parmi les parcours où il ou elle est reçu-e, indépendamment de l'ordre indiqué en amont. Cette hiérarchie indicative ne peut être utilisée comme argument dans les candidatures et le processus d'admission.

Processus d'admission dans les parcours de M2

Le processus se déroule en deux étapes : admissibilité sur dossier puis admission éventuelle après audition.

Toutes les candidatures issues du Master 1 de l'EUP sont admissibles dans tous les parcours : aucun refus sur dossier n'est possible. Les responsables des parcours demandés auditionnent tous-tes les candidat-es pour leur permettre de développer et d'argumenter leur motivation.

Pour les candidatures externes, l'admissibilité sur dossier n'est pas garantie et les auditions ne sont pas systématiques/ Les équipes des parcours se fondent sur le dossier et l'entretien pour sélectionner les étudiant-es admis-es.

Résultats du processus d'admission et choix définitif du parcours de M2

À l'issue des auditions, seuls les parcours en alternance peuvent communiquer les résultats avant jury d'admission, afin de lancer la recherche des contrats. Pour les parcours hors alternance, les résultats sont communiqués uniquement à l'issue de la décision du jury d'admission.

Le jury d'admission valide la liste des étudiant-es admis-es dans chaque parcours. Chaque étudiant-e reçoit individuellement les résultats de ce jury indiquant le ou les parcours qui admettent ou refusent leur candidature.

L'étudiant-e valide ensuite son choix définitif : un seul parcours parmi ceux dans lesquels elle ou il est admis-e.

Dans le cas où l'étudiant-e n'obtient aucun des parcours demandés à l'issue du Master 1 à l'EUP, une alternative est proposée par le jury d'admission. Cette proposition dépend des places disponibles, des capacités et compétences (attestées par les notes obtenues en Master 1) et de l'expression étayée de la motivation de l'étudiant-e.

À noter :

- Pour le parcours Expertise internationale, les étudiant-es doivent également déposer dans le dossier un certificat de niveau de langue requis (niveau C1 d'anglais pour l'option European Cities, B2 pour l'option Villes des Suds), en plus d'un CV et d'une lettre de motivation en anglais. Les étudiant-es n'ont pas le droit de candidater à ce parcours s'ils ne disposent pas d'une attestation. À titre exceptionnel, les étudiant-es issu-es du master 1 de l'EUP qui n'auraient pas pu passer cet examen peuvent candidater en justifiant leur niveau d'anglais estimé. Dans tous les cas, l'évaluation des dossiers et les auditions par un professeur d'anglais permettront de juger le niveau de langue annoncé.
- Les modalités de sélection des candidatures extérieures à l'EUP sont indiquées par chaque responsable de parcours.
- Il n'y a pas de deuxième session pour les formations en alternance.
- Le calendrier des candidatures et les modalités d'admission sont précisés en cours d'année.

1.7 ASSIDUITÉ ET SCOLARITÉS AMÉNAGÉES

Les étudiant•es de l'École d'Urbanisme de Paris ont fait un choix responsable et éclairé en s'inscrivant en Master. Ce choix a été validé de manière sélective par l'équipe pédagogique lors des candidatures. Il est permis par un investissement d'argent public dans la formation et nécessite donc l'investissement personnel et la motivation de chaque étudiant•e.

Des listes d'étudiant•es sont générées par le secrétariat pédagogique au début de chaque semestre et pour chaque cours. Elles garantissent le maintien de la jauge établie pour chaque cours par les enseignant•es responsables. Elles peuvent aussi servir à contrôler la présence et la participation des étudiant•es, lorsque celle-ci fait partie intégrante de l'évaluation du cours.

En cas d'absence, les étudiant•es doivent en informer les enseignant•es en amont du cours si c'est possible et de toute manière a posteriori. C'est une question de politesse plus que de contrôle. Les bénéficiaires d'une bourse doivent formellement justifier leur absence car l'assiduité est un critère d'attribution de l'aide. Les justifications d'absence doivent parvenir au secrétariat et à l'enseignant•e responsable du cours manqué mais pas aux responsables du Master 1.

Rappel des modalités de contrôle des compétences et des connaissances spécifiques à la formation de l'EUP : "La prise en compte de l'assiduité dans l'évaluation de chaque UE est laissée à l'appréciation des membres de l'équipe pédagogique".

Ainsi, les cours pour lesquels la présence et la participation sont prises en compte dans l'évaluation pourront faire l'objet d'un contrôle de la présence et éventuellement d'une pénalité sur la note finale si la quantité d'absences (justifiées ou non) ne permet pas d'évaluer le travail fourni en classe. Cela relève de l'organisation pédagogique de chaque enseignant•e qui demeure seul•e référent•e pour contrôler la présence et éventuellement sanctionner les absences.

Enfin, nous rappelons à toutes fins utiles que le contrat pédagogique est un dispositif d'aménagement de la formation qui permet aux personnes qui en ont besoin d'étaler une année de scolarité sur deux années universitaires. Les besoins doivent être explicités et les contrats qui en découlent sont validés au cas par cas par les responsables de formation.

Les étudiant•es qui ont des contraintes personnelles ou professionnelles fortes peuvent demander un étalement ou aménagement de leur scolarité sur un ou deux ans.

Cette mesure est obtenue à titre dérogatoire auprès de la commission pédagogique sur présentation de justificatifs et se formalise par un contrat pédagogique demandé pendant la période de rentrée.

Les étudiant•es qui le souhaitent peuvent faire entre six mois et un an de césure entre la première et la seconde année de Master. La demande doit être justifiée par courrier auprès des responsables du Master en même temps que la candidature en Master 2. Il est possible de faire un stage durant cette période de césure.

1.8 LA CHAIRE «AMÉNAGER LE GRAND PARIS»

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel·les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur·euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTs (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Quatre membres fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>

- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

**Le label « itinéraire de formation Grand Paris »
De la Chaire « Aménager le Grand Paris »**



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :

- Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
- Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (contact@chaire-grandparis.fr) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant.e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES EN M1 et M2

SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde. Les mobilités ne peuvent être effectuées que vers ces partenaires. N'hésitez pas à consulter la section dédiée sur le site internet de l'EUP.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un seul semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es

Important : en ce qui concerne le M2, les parcours en apprentissage/alternance (DUI et HRU), ainsi que les parcours Transport et Mobilité, URBA XP, Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 dans les parcours AUDE-EP, DETER, Environnements urbains, PROMU : au S3 pour les étudiantes et étudiants ayant effectué leur M1 à l'EUP (candidature devant être déposée durant le S2).
- En M2 dans les parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' et Métiers de la recherche et de l'étude en Aménagement-Urbanisme : au S4 (4e semestre du Master, c-à-d 2e semestre du M2).

Etablissements partenaires (certaines destinations ne sont accessibles qu'au S3) :

- Erasmus : Universiteit van Amsterdam (Pays-Bas, seulement au S3), TU Berlin (Allemagne), Hafencity Universität à Hambourg (Allemagne), Univerza v Ljubljani (Slovénie), ETSA Madrid (Espagne), Malmö Universitet Malmö (Suède), Politecnico de Milan (Italie), IUAV à Venise (Italie), Bauhaus-Universität à Weimar (Allemagne), Oxford Brookes University (Royaume-Uni).
- Accords bilatéraux : Universidad Nacional Autónoma de Mexico (Mexique), Universidad Autónoma Metropolitana à Mexico (Mexique) Université de Montréal (Canada, seulement au S3), Universidade Federal Fluminense à Niterói (Brésil), Universidade de São Paulo (Brésil).
- Consortium MICEFA avec les universités anglophones d'Amérique du Nord (uniquement au S3) : partenariat privilégié avec Hunter College, City University of New York (Etats-Unis).

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Un bon dossier scolaire et une attestation de langue correspondant à celle d'enseignement dans la formation étrangère visée sera exigée sauf si cette langue est le français. Si vous n'avez pas ce certificat, il est possible de le remplacer par un Placement Test dans la langue correspondante effectué sur le site Academy EU (<https://academy.europa.eu/>). Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Pour une mobilité MICEFA, un test TOEFL avec un niveau minimum de 80 est demandé.

Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI). A noter que le dossier pour une mobilité MICEFA suit une procédure spécifique.

Une réunion d'information est organisée à chaque semestre, les candidates et candidats potentiels à une mobilité sont tenus d'y assister. Chaque candidat monte un dossier comprenant notamment une lettre de motivation, des relevés de notes, un certificat de langue (si formation de destination non francophone). Celui-ci fait l'objet d'une validation en deux temps : d'abord en interne puis par l'administration centrale de l'université. Tous et toutes doivent rendre au responsable des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

DEPART EN M1 (AU S2)

Les étudiant-es intéressé-es doivent se signaler dès la réunion d'information qui a lieu avant la rentrée auprès du secrétariat des relations internationales (Aurélie Messias). Les dossiers de candidature devront être rendus à la date indiquée lors de la réunion d'information.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. La liste des cours est validée par le responsable RI.

DEPART EN M2 – PARCOURS AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU (AU S3)

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1 avec le responsable RI. Le dossier est à rendre à la date indiquée au cours du semestre. La date de rendu dossier pour une mobilité MICEFA est plus précoce que pour les autres destinations.

Une fois le dossier accepté, la liste des cours choisis dans l'établissement de destination doit être validée par le responsable du parcours de M2 choisi par l'étudiant.e pour qu'elle soit validée par le responsable RI.

DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

La mobilité (optionnelle) est possible à tous et toutes les étudiant-es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant-es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Elle ne peut être effectuée qu'au S4 et seulement vers quatre établissements partenaires.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant-es sont invité-es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Etablissements partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Hafencity Universität (Allemagne)
- Politecnico de Milan (Italie). Master on Urban Planning and Policy Design
- Malmö Universitet (Suède), Urban Studies
- Univerza v Ljubljani (Slovénie), Faculty of Architecture Master's programme in urban planning.

AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant-es sont orienté-es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant-e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours RECH, des aides à la mobilité pour terrain de recherche à l'étranger au S4 sont possible via le Graduate Programme du LabEx Futurs Urbains.

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant-e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant-es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.



Cité Descartes. Bâtiment Bienvenue : architecte Jean-Philippe Pargade. Photos Éric Morency © Epamarne.

PREMIER SEMESTRE

M1 Urbanisme et Aménagement

2025-2026

2.1 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS	p. 19
2.2 EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE.....	p. 20
2.3 DESCRIPTION DES COURS (S1)	p. 21
▪ Savoirs disciplinaires de l'urbain	p. 21
▪ Agir sur l'urbain	p. 26
▪ Les enjeux de l'action urbaine	p. 32
▪ Méthodologie et production des savoirs	p. 39
▪ Atelier de diagnostic urbain et territorial.....	p. 43

PREMIER SEMESTRE

Le premier semestre comporte principalement des cours disciplinaires et méthodologiques ainsi qu'un atelier de diagnostic urbain et territorial. Il propose des formes pédagogiques diversifiées et complémentaires (bibliographie, travail en groupe interdisciplinaire, pratique du terrain). L'acquisition de cette polyvalence est au cœur des objectifs de la formation.

2.1 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

JOURNEES DE RENTREE

La rentrée du Master de l'École d'Urbanisme de Paris aura lieu du 22, 23 et 24 septembre 2025 dans l'amphithéâtre Bienvenue (bâtiment Bienvenue, Cité Descartes) : il s'agit d'une présentation de l'EUP, du Master, des grandes étapes de l'année, des activités étudiantes, de l'année du M1, des options, des ateliers et du tutorat.

VOYAGE D'INTEGRATION ET DE DECOUVERTE

Le voyage aura lieu le jeudi 25 septembre 2025. Il s'agit de découvrir les enjeux, les paysages et certains acteurs d'un territoire urbain, ainsi que de permettre l'inter-connaissance au sein de la promotion. La présence de tous et toutes les étudiant-es est requise. L'hébergement et le transport sont pris en charge par l'EUP.

2.2 EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE

Master 1 — 2025-2026 — Semestre 1

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-11h	<ul style="list-style-type: none"> Financement de projet Financement de l'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Économie régionale et urbaine Approches socio-techniques de la ville : transports et réseaux Pauvreté et villes 	Méthodes qualitatives et quantitatives pour l'urbanisme (4 groupes)	Représentations visuelles et cartographiques (4 groupes)	ATELIER
11h15-13h15	<ul style="list-style-type: none"> Droit de l'urbanisme Action publique locale Planification territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> Histoire urbaine et de l'urbanisme Sociologie urbaine Approches géographiques du fait urbain 	Méthodes qualitatives et quantitatives pour l'urbanisme (5 groupes)	Représentations visuelles et cartographiques (4 groupes)	
14h30-16h30	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux socio-démographique et migrations en ville Logement : logiques de marché, régulations, alternatives Politiques de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> Environnement et développement urbain durable Le paysage comme outil de compréhension des territoires urbains Mobilités quotidiennes 	ATELIER	Communication professionnelle (9 groupes) planning à part	
17h – 19h	Travaux personnels et collectifs ou rattrapages de séances de cours	Travaux personnels et collectifs ou rattrapages de séances de cours	Travaux personnels et collectifs ou rattrapages de séances de cours	Travaux personnels et collectifs ou rattrapages de séances de cours	

D'autres activités sont proposées au fil de l'année : ateliers de création urbaine de la région Île-de-France, Challenge interuniversitaire APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme), mais aussi des initiatives du Bureau des Étudiants, du réseau des doctorant-es ou des diplômé-es (Alumni), de la Junior EUP, etc.

À savoir :

En novembre-décembre doivent être engagées les réflexions pour l'élaboration du mémoire de première année qui est un élément central du second semestre (voir p. 64).

À l'issue de la première année, les étudiant-es peuvent bénéficier des ressources du bureau stages-emplois pour faire un stage entre le 15 juin et le 15 septembre (dates impératives). Ce stage ne fera pas l'objet d'une évaluation.

2.3 DESCRIPTION DES COURS – S1

<p>Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : HISTOIRE DE LA VILLE ET GENÈSE DE L'URBANISME Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 1 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant responsable du cours Laurent COUDROY DE LILLE et Clément ORILLARD</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Cet enseignement a pour objectif d'apporter les éléments généraux de culture, références, méthodes et réflexes critiques concernant l'histoire des villes et de l'urbanisme. Établir le lien entre ces deux termes (ville et urbanisme) est un autre objectif. Enfin, il s'agira de situer l'action et les politiques aussi bien dans le temps long des villes que dans celui plus court de l'urbanisme.</p>	<p>Contrôle sur table en fin de semestre.</p>
	Contenu et déroulement du cours
<p>Le cours traite de l'évolution urbaine en France et dans le monde, et de l'émergence de l'urbanisme en s'appuyant sur des cas situés dans le temps et l'espace. Il est organisé selon de grandes étapes chronologiques. Une première séquence reviendra sur les grandes étapes de l'histoire urbaine (Antiquité et Moyen Âge, ville classique, ville industrielle et haussmannienne). Une seconde séquence approfondissant plus particulièrement le vingtième siècle permettra d'interroger le développement de l'urbanisme. Ce découpage chronologique donnera aussi l'occasion d'aborder quelques grandes thématiques : les origines du fait urbain, les relations entre ville et territoire, l'industrialisation et la question environnementale, le mouvement urbaniste, la genèse des métiers et des outils, les villes nouvelles, etc. Pour les périodes les plus récentes, le cas de l'agglomération parisienne sera plus particulièrement abordé comme illustration. Le cours traite aussi d'autres villes françaises, en proposant également un comparatif avec d'autres situations étrangères. Intervention de Loïc Vadelorge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CHOAY Françoise, <i>L'Urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie</i>, Paris, Seuil, 1965. - CLAUDE Viviane, <i>Faire la ville : Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle</i>, Marseille, Parenthèses, 2006. - DUBY Georges (dir.), <i>Histoire de la France urbaine</i>, cinq volumes, Paris, Seuil, 1980-1985. - MUMFORD Lewis, <i>La Cité à travers l'histoire</i>, trad. de l'américain <i>The City in History</i> (1961) par Guy et Gérard Durand, Paris, Seuil. - PAQUOT Thierry, RONCAYOLO Marcel (dir.), <i>Villes et civilisation urbaine, XVIIIe-XXe siècle</i>, Paris, Larousse, 1992. - PINOL Jean-Luc (dir.), <i>Histoire de l'Europe urbaine</i>, deux volumes, Paris, Seuil, 2003. - RONCAYOLO Marcel, <i>La ville et ses territoires</i>, Paris, Gallimard, 1990. - WARD Stephen V., <i>Planning the Twentieth-Century City: The Advanced Capitalist World</i>, Londres, Wiley, 2002.

<p>Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : SOCIOLOGIE URBAINE Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 1 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant-es responsables du cours Franck DORSO et Alexandre BIKBOV</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Cours d'initiation permettant aux étudiant-es qui n'ont pas ou peu été familiarisé-es avec la sociologie urbaine d'en découvrir les concepts, les méthodes et les apports, afin de pouvoir les pratiquer et les utiliser dans leur cursus de formation et dans leur activité professionnelle future.</p>	<p>Réalisation d'un travail sur le texte d'un-e auteur-trice en le reliant à une actualité urbaine.</p>
	Références bibliographiques
Contenu et déroulement du cours	
<p>La sociologie urbaine explore l'articulation entre organisations sociale et spatiale. Elle trouve pour une part son origine dans l'extension progressive de l'urbanisation dans les sociétés humaines. Le cours commence par suivre l'évolution conjointe du fait urbain et d'une discipline qui se donne pour objectif de l'expliquer.</p> <p>Cette progression permet de s'appropriier les textes, les théories et les auteur-trices fondateur-trices de la discipline, en les reliant aux enjeux et thèmes de l'urbanisation jusqu'à ceux d'aujourd'hui : transformation des espaces et des modes de vie, urbanisation généralisée, rapports de pouvoir entre les acteurs, modes de décision et de coproduction de la ville, relation entre espaces et processus de socialisation des individus, structuration des groupes sociaux, de leurs pratiques et de leurs valeurs dans et par l'espace, exploration de concepts classiques de la sociologie urbaine.</p> <p>Controverses et débats traversent la sociologie, et renvoient aux questions qui se posent dans la société. Le déroulement du cours ménagera ainsi une place à la conduite du débat.</p> <p>Ce parcours mettra en lumière à chaque étape les méthodes mises en œuvre dans la démarche sociologique — méthodes qui sont aujourd'hui largement passées du champ de la recherche aux usages opérationnels.</p> <p>Le déroulement du cours fera alterner des activités d'apprentissage, d'analyse et de production à travers plusieurs supports pédagogiques (cours, travaux collectifs, débats).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AMIOT Michel, <i>Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980</i>, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1986. - GRAFMEYER Yves, <i>Sociologie urbaine</i>, Paris, Nathan, 1994. - GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac (dir.), <i>L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine</i> (1979), Paris, Flammarion, 2009. - PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, BODY-GENDROT Sophie (dir.), <i>La ville et l'urbain, l'état des savoirs</i>, Paris, 2000. - RAULIN Anne, <i>Anthropologie urbaine</i>, Paris, Armand Colin, 2001. - STÉBÉ Jean-Marc et MARCHAL Hervé, <i>Traité sur la ville</i>, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

<p>Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : APPROCHES GÉOGRAPHIQUES DU FAIT URBAIN Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 1 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant responsable du cours Pierre ZEMBRI</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>Le cours est prioritairement destiné aux étudiant-es qui n'ont pas ou peu abordé la ville et l'urbain selon une approche géographique dans leur parcours antérieur. Il fournit les notions et les compétences indispensables pour l'analyse morphologique, typologique et dynamique des espaces dans la ville, en ouvrant à la question de la production des spatialités urbaines. Il permet également d'aborder la ville à plusieurs échelles, de la morphologie de détail aux réseaux de villes.</p>	<p>Un exercice écrit noté au bout de six séances et un partiel écrit final. Les deux notes comptent 50 % chacune pour la note finale.</p>
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	<p>Références bibliographiques</p>
<p>Ce cours introduit le cadre conceptuel et les principales notions de la géographie urbaine en montrant son utilité pour la pratique professionnelle des futur.es urbanistes. Les étudiant.es sont accompagnés dans l'apprentissage de l'exercice de description et d'interprétation des formes et des tissus urbains à différentes échelles et dans des contextes variés. Les dynamiques sont également étudiées : processus de croissance et de transformation des espaces urbains, analyse des évolutions socio-spatiales, processus de transformation liés aux activités économiques et culturelles, etc. Une attention particulière est portée en fin de cours aux réseaux de villes, à l'influence et à l'interaction spatiale entre ensembles urbains. A l'issue du cours, les étudiants sont en mesure de maîtriser les notions et les instruments du/de la géographe de la ville. Il ou elle peut produire des travaux sur la spatialité des formes, des fonctions et des usages de l'urbain.</p> <p>L'évaluation s'effectue en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un mini-dossier d'analyse d'agglomération permettant de mettre en œuvre les méthodes enseignées, -une rédaction d'article destiné à un dictionnaire de géographie sur plusieurs concepts-clés de la géographie urbaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - ALLAIN Rémy, <i>Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville</i>, Paris, Armand Colin, coll. « U Géographie », 2004. - BURGEL Guy, GRONDEAU Alexandre <i>Géographie urbaine</i>, Vanves, Hachette, 2015. - CAILLY Laurent, VANIER Martin, <i>La France. Une géographie urbaine</i>, Paris, Armand Colin, coll. « U Géographie », 2010. - HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, LAPORTE Antoine, <i>Introduction à la géographie urbaine</i>, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2017. - NÉDELEC Pascale, <i>Géographie urbaine</i>, Paris, Armand Colin, coll. « Portail », 2018.

<p>Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : ÉCONOMIE RÉGIONALE ET URBAINE Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 2 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignante responsable du cours</p> <p>Philippe POINSOT</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Fournir aux étudiant·es des grilles d'analyse et des éléments de compréhension des interactions entre les activités économiques, les régions et les villes.</p>	<p>Écrit terminal.</p>
	<p>Références bibliographiques</p> <p>- AYDALOT Philippe, <i>Économie régionale et urbaine</i>, Paris, Economica, 1985.</p> <p>- CROZET Mathieu, LAFOURCADE Miren, <i>La Nouvelle économie géographique</i>, Paris, La Découverte, col. « Repères » no542, 2009.</p> <p>- HURIOT Jean-Marie, BOURDEAU-LEPAGE Lise, <i>Économie des villes contemporaines</i>, Paris, Economica, 2009.</p> <p>- POLÈSE Mario, SHEARMUR Richard, TERRAL Laurent, <i>Économie urbaine et régionale</i>, Paris, Economica, 2015 (4e éd.).</p> <p>- VANDERMOTTEN Christian, MARISSAL Pierre, VAN HAMME, <i>La production des espaces économiques – La formation du système monde</i>, tome 1, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010.</p>
Contenu et déroulement du cours	
<p>Après avoir présenté la diversité des analyses économiques et de leurs méthodologies (micro-, macro- et mésoéconomie), et la façon dont elles intègrent ou non l'espace, ce cours revient sur la manière dont fonctionne une économie via l'analyse en termes de circuit économique.</p> <p>Il développe ensuite les grandes analyses en termes de convergence, de divergence ou de retournement des hiérarchies spatiales, et plus généralement des interactions entre activités économiques, territoires et villes.</p> <p>Il précise enfin les analyses de la localisation des agents (entreprises, ménages) et des activités économiques (notamment industrie, services).</p>	

<p>Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : APPROCHES SOCIO-TECHNIQUES DE LA VILLE : TRANSPORTS ET RÉSEAUX Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 2 Nombre d'ECTS : 3</p>	<p style="text-align: center;">CHAIRE AMÉNAGER le GRAND PARIS Itinéraire de formation Grand Paris</p>
<p>Enseignant responsable du cours Marion ALBERTELLI</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>Le cours est particulièrement recommandé aux étudiant-es intéressé-es par le parcours Transports & Mobilités, mais sans exclusive. Dans la perspective d'un urbanisme durable et en transition, il met les étudiant-es, en tant que futur-es urbanistes, en capacité de comprendre, d'analyser et de piloter la ville par la conception et la gestion des grands réseaux. Le cours proposera une formation initiale aux grandes problématiques relatives aux réseaux de transport.</p>	<p>L'évaluation se compose de deux exercices : un dossier documentaire en groupe avec une présentation rapide en fin de semestre ; un devoir sur table en fin de semestre. Les deux notes comptent à 50 % chacune pour la note finale.</p>
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	<p>Références bibliographiques</p>
<p>Cet EC comporte quatre modules : un module introductif et trois modules thématiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le module introductif identifie les notions et leur environnement lexical : réseau, infrastructure, mode, intermodalité... Il souligne l'importance d'aborder les réseaux dans la ville dans la diversité des contextes spatiaux et temporels et introduit à la pensée de l'urbanisme des réseaux en montrant sa place dans les perspectives contemporaines. ▪ Le module 2 aborde le croisement urbanisme-réseau dans une perspective géohistorique et du point de vue des processus dynamiques, ainsi que les jeux d'acteurs et l'environnement actoriel du développement des réseaux, notamment de transport. ▪ Le module 3 concerne les méthodes de l'analyse des réseaux et des transports (outils quantitatifs et qualitatifs). ▪ Le module 4 est consacré aux interactions entre la planification des réseaux et la planification urbaine. Il fait manipuler par les étudiant-es différents supports de planification (Plans de déplacement urbain, schémas de collecte de déchets, approvisionnement et distribution alimentaires...) à différentes échelles, de la boucle locale à la logistique globale. 	<ul style="list-style-type: none"> - ANTONI Jean-Philippe, <i>Modéliser la ville : formes urbaines et politiques de transport</i>, Paris, Economica, 2010. - BARLES Sabine, BLANC Nathalie, <i>Écologies urbaines</i>, Paris Economica, coll. « Anthropos », 2016. - BAVOUX Jean-Jacques, BEAUCIRE Francis, CHAPELON Laurent, ZEMBRI Pierre, <i>Géographie des transports</i>, Paris, Armand Colin, 2005. - BELTON-CHEVALLIER Leslie, OPPENCHAIM Nicolas, VINCENT-GESLIN Stéphanie, <i>Manuel de sociologie des mobilités géographiques</i>, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2019. - DESJARDINS Xavier, <i>Urbanisme et mobilité. De nouvelles pistes pour l'action</i>, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017. - DESJARDINS Xavier, <i>L'Aménagement du territoire</i>, Paris, Armand Colin, 2017. <p>On recommande en outre aux étudiant-es de consulter plusieurs revues en ligne (<i>Flux, Géotransports, Territoires en mouvement</i>), ainsi que des atlas.</p>

<p>Agir sur l'urbain Intitulé du cours : FINANCEMENT DE PROJET Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 1 - Finances Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant responsables du cours Philippe POINSOT</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
Comprendre la rencontre des logiques économiques et financières des acteurs publics et privés qui prévalent à l'occasion de la réalisation d'un projet urbain ou d'une opération d'aménagement dans un contexte territorial. Et ce, à travers une réflexion sur les enjeux et résultats de différents montages opérationnels dans différentes ou diverses situations.	Étude de cas et travaux de groupe.
Contenu et déroulement du cours	Références bibliographiques
<p>Le cours est assuré par deux équipes pédagogiques qui proposent leurs enseignements en parallèle sur le même thème. Chaque groupe est plafonné à 40 étudiant-es.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe 2 - Sonia Guelton et Marie Llorente : La thématique « financement de l'aménagement » est abordée par les stratégies d'acteurs publics ou privés et déclinée selon les filières de l'aménagement en s'appuyant sur des études de cas. L'enseignement vise à poser les référentiels d'analyse et de compréhension des montages et des outils de financement mobilisés lors d'une opération d'aménagement. Il croisera ces référentiels avec les applications pratiques auxquelles les étudiant-es devront contribuer de façon interactive. ▪ Groupe 3 - Philippe Poinso : La thématique « financement de l'aménagement » est abordée de manière pratique avec une simulation pédagogique de l'aménagement urbain via l'utilisation du logiciel URBAX et de mises en situation sous forme d'ateliers et d'analyse critiques de cas. Les étudiant-es seront invité-es à comprendre les logiques et les stratégies des acteurs publics et privés, au regard des enjeux financiers de l'aménagement, à travers différentes thématiques (enjeux financiers et conception de projet, valorisation foncière et programme de construction, financement des équipements publics, financement d'un service public, etc.). Les étudiant-es ayant déjà suivi le jeu de rôle Urbax ne seront pas admis dans ce groupe. 	<p>- CEREMA, Fiches techniques « Fiscalité et financement ». [URL : http://outil2amenagement.cerema.fr/fiscalite-et-financement-r111.html - Dernière consultation : 2021.07.02.]</p> <p>- GUELTON Sonia, <i>Gérer l'aménagement urbain</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.</p> <p>- GUELTON Sonia, NAVARRE Françoise, ROUSSEAU Marie-Paule, <i>L'Économie de l'aménagement</i>, Paris, SOTECA/ Belin, 2011.</p> <p>- LLORENTE Marie, VILMIN Thiery, « Nouveau regard sur l'aménagement », dans <i>Études foncières</i>, n° 153, 2011, p. 23-30.</p> <p>- Ministère de la transition écologique, Fiscalité de l'aménagement et de l'urbanisme https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/fiscalite-lamenagement-et-lurbanisme (consultation le 10 mai 2022)</p> <p>- VILMIN Thiery, <i>L'Aménagement urbain en France : Acteurs et système</i>, Marseille, Parenthèses, 2015.</p>

<p>Agir sur l'urbain Intitulé du cours : FINANCEMENT DE PROJET Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 1 - Finances Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant responsables du cours Joël IDT</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
Comprendre les logiques économiques et financières de l'aménagement urbain. Les questions économiques et financières seront interrogées au prisme des montages opérationnels, des jeux d'acteurs publics et privés, et des évolutions actuelles du monde de l'aménagement urbain.	Étude de cas et travaux de groupe.
	Références bibliographiques
Contenu et déroulement du cours	
<p>Le cours est assuré par deux équipes pédagogiques qui proposent leurs enseignements en parallèle sur le même thème. Chaque groupe est plafonné à 40 étudiant-es.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe 2 – Joël IDT : L'économie de l'aménagement sera abordée au prisme des outils, des montages, des acteurs, des jeux d'acteurs et des enjeux de l'aménagement urbain aujourd'hui. Le cours combinera des interventions théoriques générales et des études de cas variées permettant de couvrir la diversité des situations de projet en France. Différentes thématiques seront abordées: évolutions des enjeux de l'aménagement, enjeux financiers et conception de projet, questions foncières, financement des équipements publics, financement des services publics, questions environnementales et économie de l'aménagement, etc. ▪ Groupe 3: 	<ul style="list-style-type: none"> - CEREMA, Fiches techniques « Fiscalité et financement ». [URL : http://outil2amenagement.cerema.fr/fiscalite-et-financement-r111.html - Dernière consultation : 2021.07.02.] - GUELTON Sonia, Gérer l'aménagement urbain, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014. - GUELTON Sonia, NAVARRE Françoise, ROUSSEAU Marie-Paule, L'Économie de l'aménagement, Paris, SOTECA/ Belin, 2011. - LLORENTE Marie, VILMIN Thiery, « Nouveau regard sur l'aménagement », dans Études foncières, no 153, 2011, p. 23-30. - Ministère de la transition écologique, Fiscalité de l'aménagement et de l'urbanisme https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/fiscalite-lamenagement-et-lurbanisme (consultation le 10 mai 2022) - VILMIN Thiery, L'Aménagement urbain en France : Acteurs et système, Marseille, Parenthèses, 2015.

<p>Agir sur l'urbain Intitulé du cours : DROIT DE L'URBANISME Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 2 - Droit, acteurs et systèmes d'action urbaine Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignante responsable du cours Maylis DESROUSSEaux</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Acquérir une connaissance théorique et pratique de l'application du droit des sols en France afin de permettre aux élèves à l'issue du cours de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer les règles d'urbanisme applicables à un terrain et les rapports de compatibilité et/ou de conformité entre les différents documents d'urbanisme applicables. ▪ Connaître les principales règles du régime contentieux applicables aux autorisations d'urbanisme. ▪ Appréhender les principaux outils permettant aux collectivités de maîtriser en amont l'aménagement de leurs territoires. 	<p>Étude de cas.</p>
	Références bibliographiques
	<p>- DROBENKO Bernard, <i>Droit de l'urbanisme</i>, Paris, Gualino.</p> <p>- JEGOUZO Yves, FOULQUIER Norbert, <i>Dictionnaire du droit de l'urbanisme</i>, Paris, Le Moniteur, 2019.</p> <p>- SOLER-COUTEAUX Pierre, CARPENTIER Élise, <i>Droit de l'urbanisme</i>, Paris, Dalloz, coll. « HyperCours », 2019 (7e éd.).</p>
Contenu et déroulement du cours	
<p>Introduction : définition du droit de l'urbanisme et articulation avec les autres législations dans l'acte de construire ; rappel historique de la construction du droit de l'urbanisme ; présentation des principaux acteurs et de l'évolution du cadre législatif (loi Grenelle, ALUR MAPAM, ELAN) ; introduction aux grandes notions du droit de l'urbanisme.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'encadrement de l'occupation des sols et la hiérarchie des normes. <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Documents de planification supra-locale : RNU, DTA, lois sectorielles. 1.2 Documents de planification locale : schémas régionaux, SCOT, PLU. 1.3 Zoom sur le PLU. 2. Le contrôle de l'occupation des sols par le régime des autorisations d'urbanisme. <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Champ d'application des différentes autorisations d'urbanisme. 2.2 Procédure d'instruction et de délivrance. 2.3 Contentieux des autorisations d'urbanisme. 3. Les outils de l'urbanisme « opérationnel » <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Procédures d'aménagement : OIN, PIG, PPA, GOU, ZAC, Lotissement. 3.2 Maîtrise foncière : présentation de procédure de préemption urbaine et d'expropriation. 3.3 Articulation avec les autres législations : droit de l'environnement, droit du patrimoine, droit de la commande publique, urbanisme commercial. 	

<p>Agir sur l'urbain Intitulé du cours : ACTION PUBLIQUE LOCALE Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 2 - Droit, acteurs et systèmes d'action urbaine Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant responsable du cours Antoine COURMONT</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>- Acquérir une connaissance du système d'acteurs et des modes d'action dans les politiques urbaines et territoriales en France, en particulier:</p> <p>- Connaître le système politico-administratif local français, son organisation, ses caractéristiques principales et ses évolutions.</p> <p>- Comprendre les relations entre les acteurs impliqués dans la fabrique des politiques urbaines et territoriales (administrations, élu-es, acteurs privés, mouvements sociaux et contestataires, etc.)</p> <p>- Acquérir des outils méthodologiques et conceptuels pour analyser les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques urbaines et territoriales, ainsi que les échecs de ces politiques et les conflits qui les traversent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une très courte revue de presse ▪ À la fin du semestre : une étude de cas mobilisant les cadres analytiques vus en cours.
	Références bibliographiques
Contenu et déroulement du cours	
<p>Le cours est organisé en trois grandes séquences, sur 11 séances. Il est assuré par l'enseignant, avec trois séances assurées par des invités.</p> <p>La première séquence s'intéresse au système politico-administratif territorial français : l'organisation des collectivités territoriales, les transformations de ce système à la suite de différentes réformes de décentralisation, les grands modèles de la gestion publique territoriale en France.</p> <p>La deuxième séquence élargit l'analyse aux acteurs des politiques locales : citoyens, associations, firmes privées, mouvements sociaux, etc. Comment ces différents acteurs entrent-ils en jeu dans les politiques locales?</p> <p>La troisième séquence porte sur les processus de formulation de l'action publique locale. Nous y analyserons : la construction et la mise à l'agenda des problèmes publics, les décisions et les échecs.</p>	<p>Chaque séance s'accompagne d'un texte à lire portant sur une étude de cas et permettant d'approfondir les éléments vus en cours. Ces textes sont fournis par l'enseignant au début du semestre.</p> <p>En complément de ces lectures hebdomadaires, les manuels et dictionnaires thématiques suivants peuvent être utiles :</p> <p>- BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), <i>Le dictionnaire des politiques publiques</i>, Paris, Presses de Sciences Po, 2010 (3e éd.).</p> <p>- DORMOIS Rémi, <i>Les politiques urbaines : Histoire et enjeux contemporains</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.</p> <p>- KÜBLER Daniel, DE MAILLARD Jacques, <i>Analyser les politiques publiques</i>, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009.</p> <p>- PASQUIER Romain, <i>Dictionnaire des politiques territoriales</i>, Paris, Presses de Sciences Po, 2011</p>

Agir sur l'urbain

Intitulé du cours : PLANIFICATION TERRITORIALE EN FRANCE ET EN EUROPE

Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 2 - Droit, acteurs et systèmes d'action urbaine

Nombre d'ECTS : 3

Enseignant responsable du cours

Martin VANIER

Objectifs pédagogiques

Les outils de planification territoriale ont connu, en France comme ailleurs en Europe, de profondes évolutions au cours des trente dernières années. Longtemps considérés comme le mode dominant, normatif et légitime d'encadrement de la croissance et de l'organisation urbaines, ils ne sont plus aujourd'hui qu'une des modalités possibles de l'action publique territoriale, parfois mobilisés, parfois abandonnés, presque toujours articulés avec d'autres démarches comme l'élaboration prospective et stratégique, les projets urbains ou les pratiques de négociation. Ces outils n'en ont pas moins connu un profond renouvellement. En particulier, les villes sont devenues le moteur d'un nouveau type de planification fondé sur la construction de stratégies de développement économique, social ou culturel, dans un contexte de concurrence et de coopération entre les grandes agglomérations à l'échelle européenne.

Dans ce contexte, ce cours visera à :

- Identifier et analyser les enjeux, les acteurs et les modalités des nouvelles démarches de planification territoriale en France et en Europe.
- Interpréter les référentiels et les contenus associés à ces démarches, de l'amont à l'aval, de l'« avant » à l'« après », de l'état des lieux aux choix spatiaux.
- S'interroger sur les articulations entre la planification spatiale d'une part, les démarches prospectives et stratégiques, le projet urbain et les approches programmatiques d'autre part.

Modalités de contrôle

Exposés oraux, partiel écrit et rendu commun...

Références bibliographiques

- CUILIER Francis (dir.), *Les débats sur la ville 7 - Fabriquer la ville aujourd'hui*, Bordeaux, Confluences, 2008.
- FRÉBAULT Jean, *La Maîtrise d'ouvrage urbaine*, Paris, Le Moniteur, 2006.
- Pacte, *Acadie, SCoT et territoires. Quels acquis ? Quelles perspectives ?*, Paris, Acadie, 2016.
[URL : http://www.fedescot.org/images/pdf/ressources_et_publications/docs_autres/SCoT_et_territoires.pdf – Dernière consultation : 2021.07.02]
- SCHERRER Franck (dir.), *La Planification spatiale entre stratégie territoriales et politiques urbaines : quelles évolutions pour la planification urbaine en Europe ?*, Paris, CNRS (UMR 5600), coll. « Environnement, Ville, Société », 2008.
- Revue *Urbanisme*, n° 329 (« Planification(s) »), mars-avril 2003.
- Revue *Urbanisme*, n° 373 (« Planification : Lyon (1984- 2010) »), mars-avril 2010.
- Revue *Métropolitiques* : <https://metropolitiques.eu/>

Contenu et déroulement du cours

Le cours est structuré en 13 séances de deux heures. Il s'organise en quatre séquences. L'enseignement est adossé à des études de cas.

1. Mise en perspective historique et critique des démarches de planification territoriale (trois séances).
2. La planification territoriale en France aujourd'hui : un cadre en évolution, une grande diversité de démarches et de pratiques. (Cinq séances dont deux assurées par Martin Vanier.)
3. Études de cas en Europe. (Quatre séances fondées sur des exposés.)
4. La planification comme activité de projet et cadre pour la mise en œuvre des opérations. (Une séance assurée par Nadia Arab.)

Les enjeux de l'action urbaine

Intitulé du cours : ENJEUX SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET MIGRATIONS EN VILLE

Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 1

Nombre d'ECTS : 3

Enseignant responsable du cours

Camille GARDESSE et Julien WATINE

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement vise à la fois à délivrer une connaissance des faits et des processus sociodémographiques et migratoires, et à éclairer la réflexion sur les façons d'appréhender ces questions aux résonnances et aux incidences politiques fortes.

Les débats qui en découlent sont particulièrement traversés par la question du rapport à l'autre et des conditions du « vivre ensemble » (famille, genre, générations, étranger...). Elle s'illustre notablement dans le contexte d'ethnisation de la question urbaine et de grande sensibilité politique et sociale aux phénomènes migratoires et à « l'intégration » des populations immigrées ou issues de l'immigration.

Ce cours alimentera la réflexion et l'action sur ces problématiques fondamentales des politiques et des contextes urbains ; il fournira aux étudiant-es des repères sur les politiques urbaines qui les prennent en charge dans différents domaines rattachés à l'urbanisme (habitat, espaces publics, mobilités, quartiers, etc.).

Modalités de contrôle

Examen.

Références bibliographiques

- D'ARMAGNAC Janine, BLAYO Chantal, PARANT Alain, (dir.) *Démographie et Aménagement du territoire. Actes du Xe colloque national de démographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

- DEWITTE Philippe (dir.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999.

- FELOUZIS Geoges, « L'Usage des catégories ethniques en sociologie », dans *Revue Française de Sociologie*, vol. 49, n° 1, 2008, p. 127-132.

- LE BRAS Hervé, *Marianne et les lapins : l'obsession démographique*, Paris, Olivier Orban, 1991.

- NOIRIEL Gérard, *Le Creuset français*, Paris, Seuil, 1988.

- Dossier « Espaces et ségrégations », *Revue Française de Sociologie*, vol 50 (3), 2009.

Contenu et déroulement du cours

Le cours s'articule en deux blocs :

1. Tendances démographiques et territoires : enjeux et outils de la démographie. Paysage et grandes tendances. Structures familiales et espaces des familles. Âges et vieillissement. Trajectoires spatiales des ménages.

2. Processus migratoires et populations immigrées en ville : approches historiques et sociologiques de l'immigration et des relations interethniques en France. Histoire de l'immigration en France et données démographiques. Approches théoriques et catégories d'analyse des phénomènes migratoires. Minorités, discriminations, ségrégation : expériences sociales et politiques publiques.

<p>Les enjeux de l'action urbaine Intitulé du cours : Logement et habitat : logiques de marché, régulations, alternatives Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 1 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignante responsable du cours Claire CARRIOU</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>Ce cours à vocation pluridisciplinaire constitue une initiation aux problématiques du logement et de l'habitat, comme composantes de l'action urbaine. Il présentera les grands principes de l'action publiques s'attachant à réguler les logiques de marché de l'immobilier résidentiel. Le cours présentera également un aperçu des expérimentations et initiatives alternatives habitantes qui émergent aujourd'hui pour produire et vivre autrement son logement. Le cours portera principalement sur la France, avec quelques éclairages européens..</p>	<p>Il sera demandé aux étudiant-es la production de deux notes de synthèse sur un sujet du secteur de l'habitat.</p>
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	<p>Références bibliographiques</p>
<p>Le cours comportera quatre volets :</p> <p>1. Catégories d'analyse Une première partie du cours permettra de présenter les grandes catégories statistiques et d'analyse utiles pour comprendre et décrire les enjeux liés à l'habitat.</p> <p>2. Logiques de marché Le cours présentera dans un second temps les principales caractéristiques du logement comme bien économique : mécanismes à l'œuvre, acteurs, conséquences sociales et territoriales.</p> <p>3. Politiques publiques Le cours abordera les principales politiques publiques du logement et de l'habitat, au niveau national et local, qui s'attachent à réguler les logiques du marché immobilier.</p> <p>4. Expérimentations et alternatives Le cours apportera des éclairages sur les expérimentations institutionnelles et les alternatives habitantes qui permettent de définir de nouvelles modalités formes de régulation publique et/ou de contourner voire dépasser les logiques de marché.</p>	<p>- CLARK William A.V., <i>Advanced introduction to Housing Studies</i>, Northampton, Edward Edgar, 2021.</p> <p>- COLOOS Bernard, <i>Habitat et ville. Quinze questions et controverses</i>, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2010, 448 pages.</p> <p>- DRIANT Jean-Claude, <i>Les Politiques du logement en France</i>, Paris, La Documentation française, 2015, 200 pages.</p> <p>- DRIANT Jean-Claude, MADEC Pierre (dir.), <i>Les Crises du logement</i>, Paris, Presses universitaires de France, coll. « La vie des Idées », 2018.</p> <p>- FIJALKOW Yankel, <i>Sociologie du logement</i>, Paris, La Découverte, 2011.</p> <p>- FOL Sylvie, MIOT Yoan, VIGNAL Cécile, <i>Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques</i>, Lille, Presses du Septentrion, 2014, 258 pages.</p> <p>- TOPALOV Christian, <i>Le Logement en France. Histoire d'une marchandise impossible</i>, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1987.</p> <p>- Site Politique du logement : https://politiquedulogement.com/</p>

<p>Les enjeux de l'action urbaine 1 Intitulé du cours : POLITIQUES DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS POPULAIRES Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 1 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignante responsable du cours Brigitte GUIGOU</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Ce cours donnera quelques repères sur l'histoire, les contours et le sens d'une politique territorialisée et complexe, appelée en France « Politique de la ville » et centrée sur des quartiers dits « prioritaires ». L'objectif sera également de sensibiliser les étudiant·es aux enjeux de ces politiques et d'en interroger les effets locaux en illustrant le plus possible par des exemples de projets et de politiques locales. Enfin, l'ensemble de ce cours sera l'occasion d'un retour critique sur les catégories de l'action et d'une ouverture sur les controverses que suscitent ces politiques : la mixité sociale comme réponse à la ségrégation, la pertinence du zonage...</p>	<p>Le cours prévoit trois modes d'évaluation : un travail en groupe sur l'analyse des contrats de ville (retour en cours), une revue de presse hebdomadaire et un contrôle final sur table à partir d'une question.</p>
	<p>Références bibliographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - CHALINE Claude, Les Politiques de la ville, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », no3332, 2010 (éd. actualisée). - LELÉVRIER Christine, Rénovations urbaines et trajectoires résidentielles, quelle justice sociale ? Métropolitiques, 12 mars 2018. - EPSTEIN Renaud, La Rénovation urbaine : démolition reconstruction de l'État, Paris, Presses de Sciences-Po, 2013. - KIRSZBAUM Thomas (dir.), En finir avec les banlieues ? Le désenchantement de la politique de la ville, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2015.
Contenu et déroulement du cours	
<p>1. L'émergence, les enjeux et les fondements d'une politique Dans les années 1980, en France, mais également dans d'autres pays européens, se sont mises en place des politiques dont la particularité est de cibler des quartiers, principalement des grands ensembles, marqués par la concentration de pauvreté, dans l'objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales. Nous reviendrons sur ce contexte, sur les enjeux du « problème public » et sur les permanences de l'action.</p> <p>2. Les grandes étapes et le sens des changements Cette partie retracera les principales étapes de cette politique (1990, 2000, 2014) en proposant une lecture analytique des logiques de l'intervention et des changements pour comprendre ces évolutions. Elle permettra ensuite de situer les instruments et acteurs de la politique depuis 2014 et les trois formes d'action qu'elle recouvre : contrats de ville, programme de renouvellement urbain et lois/dispositifs de solidarité.</p> <p>3. La mise en œuvre locale : territoires, projets et effets Nous interrogerons les démarches et les effets de ces politiques à partir de projets locaux et de dispositifs appliqués. La présentation de ces actions locales permettra de montrer leur diversité thématique (développement économique, culture, éducation...) et stratégique et de recueillir l'expérience d'acteurs de terrain.</p>	

<p>Les enjeux de l'action urbaine 2 Intitulé du cours : LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCOLOGIQUES CONTEMPORAINS Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 2 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant·es responsable du cours Sabine BOGNON & Adrien DUVAL</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Ce cours vise l'acquisition d'une culture solide sur des enjeux environnementaux et écologiques contemporains. Il a pour ambition de rendre les étudiant·es attentifs à ces enjeux en leur fournissant des bases théoriques nécessaires à la compréhension de ces questions ainsi qu'en stimulant leur esprit critique.</p>	<p>Travail collectif oral (50 % de la note) Travail personnel écrit (50 % de la note)</p>
Contenu et déroulement du cours	Références bibliographiques
<p>Séance 1. Introduction</p> <p>Chapitre 1. Les crises planétaires</p> <p>Séance 2. Climat et limites planétaires</p> <p>Séance 3. Biodiversité et crise écologique</p> <p>Chapitre 2. Penser les enjeux environnementaux des échelles globales aux échelles territoriales</p> <p>Séance 4. Justice environnementale, justice spatiale</p> <p>Séance 5. Services écosystémiques, contributions de la nature aux humains et solutions fondées sur la nature</p> <p>Séance 6. Trames écologiques dans les territoires</p> <p>Chapitre 3. Enjeux environnementaux en situation urbaine</p> <p>Séance 7. Impacts environnementaux des infrastructures de transports et des mobilités</p> <p>Séance 8. Protection et conservation de la nature : le rôle de l'aménagement</p> <p>Séance 9. Compensation écologique : enjeux, acteurs, limites</p> <p>Séance 10. Compensation carbone : enjeux, acteurs, limites</p> <p>Séance 11. Restitution des évaluations</p>	<p>- Bonneuil C., Fressoz J.B., 2013, L'autre histoire de l'Anthropocène. L'Événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous, Paris, Seuil.</p> <p>- Cavin, J.-S., Granjou, C., (dir.), 2022, Quand l'écologie s'urbanise, Grenoble : UGA Editions</p> <p>- Devictor, V., 2015, Nature en crise. Editions Seuil.</p> <p>- Henry, P., 2023, Des tracés aux traces, pour un urbanisme des sols, Editions Apogée.</p> <p>- Pignocchi A., 2017, Petit traité d'écologie sauvage, Paris, Steinkis, 2017</p> <p>- Rode, S., Écologiser l'urbanisme. Pour un ménagement de nos milieux de vie partagés.</p>

<p>Les enjeux de l'action urbaine Intitulé du cours : LE PAYSAGE COMME OUTIL DE COMPRÉHENSION DES TERRITOIRES URBAINS Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 2 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant responsable du cours Stéphane MERCIER</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Introduire à la complexité de la notion de paysage, aux savoirs et aux pratiques qui lui sont associés. Acquérir, par le prisme de la posture paysagère, des méthodes d'analyse territoriale en visite de site et en atelier via la cartographie.</p>	<p>Exercice en petit groupe sur une étude de cas en milieu de semestre et examen final.</p>
	<p>Références bibliographiques</p> <p>- BERLAN-DARQUÉ Martine, LUGINBÜHL Yves, TERRASSON Daniel (dir.), <i>Paysages, de la connaissance à l'action</i>, Versailles, Quae, 2007.</p>
Contenu et déroulement du cours	
<p>L'apparition de la notion de paysage dans les sociétés occidentales correspond à une évolution majeure, et toujours en cours, des représentations de l'espace. Une évolution qui s'est concrétisée dans l'apparition de nouvelles formes d'aménagement.</p> <p>Le cours s'organise autour d'un enchaînement de modalités de travail permettant d'aborder la notion de paysage par la théorie et de temps de mise en pratique : balades urbaines, exercices d'analyse cartographique, lectures, séances de débats autour de cette notion et de présentation de projets de paysage contemporains. Il s'agira d'appréhender / exprimer / comprendre le paysage mais aussi de poser la question de la relation à notre culture individuelle et collective, etc.</p> <p>Cette organisation progressive alternant entre séances d'apport de connaissance et séances interactives a pour objectif de développer collectivement une posture paysagère dans l'approche de tout territoire, basée sur des données objectives, mais toujours appuyée sur des informations subjectives propres à cette posture.</p>	<p>- BERQUE Augustin (dir.), <i>Cinq propositions pour une théorie du paysage</i>, Seyssel, Champ Vallon, 1994.</p> <p>- DONADIEU Pierre, <i>Les Paysagistes ou les métamorphoses du jardinier</i>, Arles, Actes Sud, 2009.</p> <p>- MITCHELL William J. T. (dir.), <i>Landscape and Power</i>, Chicago, University of Chicago Press, 2002 (2e éd).</p> <p>- ROGER Alain (dir.), <i>La Théorie du paysage en France, 1974-1994</i>, Seyssel, Champ Vallon, 1995.</p> <p>- SANSOT Pierre, <i>Variations paysagères, Invitation au Paysage</i>, Paris, Payot et Rivages, 2009.</p>

Les enjeux de l'action urbaine
 Intitulé du cours : PAUVRETÉS ET VILLES
 Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 2
 Nombre d'ECTS : 3

Enseignant-es responsables du cours
Camille GARDESSE & Claire SIMONNEAU

Objectifs pédagogiques

Le cours porte sur les liens entre pauvretés, villes et territoires de l'action publique. Outre l'acquisition de connaissances sur le phénomène de la pauvreté, ses manifestations et son évolution dans la ville, ce cours a pour objectif d'apporter des éclairages et d'aider à la réflexion sur les catégories de population, les objets de l'action publique urbaine, et la notion de pauvreté urbaine dans différents contextes mondiaux.

Il s'agit d'une part de faire le point sur la notion de pauvreté, ses définitions et ses enjeux : la compréhension des différentes approches possibles et des indicateurs est essentielle pour déterminer la manière dont les politiques urbaines appréhendent et mesurent la pauvreté en villes.

D'autre part le cours aborde l'histoire, les moyens d'actions et les référentiels des politiques urbaines de lutte contre la pauvreté en France et à l'international. Notamment, il expose les liens entre les débats internationaux sur la pauvreté urbaine et les stratégies d'actions des grandes institutions internationales, des acteurs nationaux et locaux et des mouvements sociaux et fédérations d'habitants.

Ce cours peut par ailleurs constituer une première approche des problématiques de plusieurs parcours de M2 (entre autres : parcours Urbanisme et Expertise internationale, parcours en alternance HRU, etc.).

Modalités de contrôle

- Examen.
- Compte rendu de séance

Références bibliographiques

Berry-Chikhaoui, I., & Deboulet, A. (2002). Les compétences des citoyens : Enjeux et illustrations à propos du monde arabe: L'Homme & la Société, n° 143-144(1), 65-85. <https://doi.org/10.3917/lhs.143.0065>

Deboulet A. (Dir.) (2016). *Repenser les quartiers précaires*. Paris : AFD. 273 p.

- FASSIN Didier, « Figures contemporaines de la pauvreté urbaine », dans *Revue française de sociologie*, XXXVII-1, 1996.

Mitlin, D., & Satterthwaite, D. (2013). *Urban poverty in the global South: Scale and nature*. Routledge. 354 p.

- Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale [consulter les Rapports et les Travaux], Paris, La Documentation française.

UN-Habitat, & Khor, N. (2022). *World cities report 2022: Envisaging the future of cities*. United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat).

Contenu et déroulement du cours

Ce cours porte sur les liens entre pauvretés, villes et territoires de l'action publique.

- Dans un premier temps, il s'agit de faire le point sur la notion de pauvreté, ses définitions et ses enjeux : la compréhension des différentes approches possibles et des indicateurs est essentielle pour déterminer la manière dont les politiques urbaines appréhendent et mesurent la pauvreté en villes.

- Dans un deuxième temps, le cours permet de connaître l'histoire, les moyens d'actions et les référentiels des politiques urbaines de lutte contre la pauvreté en France et à l'international.

Ensuite, le cours explore le lien entre pauvreté et espace urbain : qu'est-ce qu'une ville pauvre ? comment se manifeste la pauvreté en ville ? Où se localise-t-elle ? Une approche territoriale de la pauvreté est ainsi délivrée ainsi qu'une réflexion sur les « effets de quartier » et la manière dont la politique de la ville aborde les populations et les territoires urbains pauvres.

- Une partie du cours porte également sur la façon dont les institutions internationales (Banque Mondiale, Fonds monétaire international, ONU-Habitat...) et autres bailleurs (Agence Française de Développement) ont transformé leur action contre la pauvreté, en rapport avec « l'histoire » du « développement » des Suds. L'évolution de la définition de la pauvreté, comme des grands outils de lutte portés par ces institutions (microcrédit et aides directes, production de logement, politiques foncières urbaines, restructuration des bidonvilles...) seront rapportés à l'inégale capacité des villes des Suds à répondre aux enjeux de cette urbanisation de la pauvreté.

- Le cours est enfin complété par des interventions de professionnel.les et quelques entrées thématiques : pauvreté et mobilité(s), pauvreté et migrations, pauvreté et logement, pauvreté et politique de la ville, pauvreté et espaces publics, pauvreté et développement, économie informelle, habitat précaire, bidonvilles et politiques foncières.

<p>Les enjeux de l'action urbaine</p> <p>Intitulé du cours : MOBILITÉS QUOTIDIENNES ET DYNAMIQUES URBAINES</p> <p>Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 2</p> <p>Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignante responsable du cours</p> <p>Sandrine WENGLENSKI</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>La révolution des transports et des communications a progressivement transformé le fonctionnement des sociétés modernes et les modes de vie urbains. Au cours des dernières décennies, la mobilité physique a connu un essor considérable. A toutes les échelles territoriales, les mouvements sont nombreux et rapides ; à l'échelle de la ville et du quotidien, ils sont devenus des rouages fondamentaux des logistiques collectives et individuelles. A l'heure où les structures sociales apparaissent de moins en moins stables, les changements affectent les pratiques, les normes sociales, les organisations, et les enjeux liés aux déplacements.</p> <p>Le cours s'intéresse aux déplacements quotidiens des individus dans le contexte occidental et s'interroge sur leur contribution au façonnage des quotidiens et des espaces de vie car de nos capacités de nous déplacer dépendent notre accès aux ressources urbaines et nos champs des possibles résidentiels. Il vise à comprendre les caractéristiques, logiques et tendances de la mobilité quotidienne. Il présentera les conceptions et controverses du champ de la mobilité quotidienne, ainsi que les pratiques, déterminants et évolutions relatifs à cette mobilité.</p> <p>Ce socle de connaissances doit permettre d'éclairer les enjeux et les débats que suscite la mobilité à l'heure où les préoccupations environnementales enjoignent de maîtriser ses méfaits et où l'accélération du temps bouscule les organisations spatiales et temporelles. Appréhender les contraintes et marges de manœuvre des individus dans la conduite de leur quotidien est nécessaire pour penser les alternatives et les options de régulation publique.</p>	<p>- Travail individuel</p> <p>- Examen</p> <p style="text-align: center;">Références bibliographiques</p> <p>BELTON-CHEVALIER Leslie et al., Manuel de sociologie des mobilités géographiques, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2019.</p> <p>BONNET Michel, AUBERTEL Patrice (dir), La ville aux limites de la mobilité, Paris, Presses universitaires de France, 2006.</p> <p>MASSOT Marie-Hélène (dir.), Mobilités et modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien, Paris, L'Œil d'or, 2010.</p> <p>ORFEUIL Jean-Pierre, Transports, pauvretés, exclusions, La Tour-d'Aigues, Éditions de L'Aube, 2004.</p> <p>SHELLER Mimi, URRY John, 2006, "The new mobilities paradigm", Environment and Planning A, 38, pp.207-226</p> <p>WIEL Marc, La Transition urbaine, Paris, Maspero, 1999</p>
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolution des conceptions et représentations de la mobilité. ▪ Définition, mesure et méthodes d'analyse de la mobilité quotidienne. ▪ Déterminants et évolutions des comportements de mobilité quotidienne. ▪ Mobilités, modes de vie, accès à la ville et formes urbaines. 	

<p>Méthodologie et production des savoirs Intitulé du cours : MÉTHODES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES POUR L'URBANISME Nom de l'UE : Méthodologie et production des savoirs 1 Nombre d'ECTS : 1</p>	
<p style="text-align: center;">Enseignant responsable du cours</p> <p style="text-align: center;">Florent LE NÉCHET</p> <p style="text-align: center;">Intervenants : Angèle BRACHET, Gonçal CERDA-BENEITO, Rita CHEDID, Antoine COURMONT, Adrien DUVAL, Alexandre MATHIEU-FRITZ, Lilite ROSSIGNOL, Vaclav STRANSKY</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>L'enseignement initie les étudiant-es à l'élaboration d'un protocole de recherche et vise à l'acquisition de méthodes destinées à la production, au traitement, et à l'analyse de données qualitatives et quantitatives utiles dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme.</p>	<p>Contrôle continu : productions des étudiant-es.</p>
	Références bibliographiques
Contenu et déroulement du cours	
<p>Le cours aborde les outils classiques de production et d'exploitation de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des principaux types d'enquêtes en sciences sociales. ▪ Expérimentation de différentes méthodes permettant d'exploiter une base de données et un corpus de données qualitatives hétérogènes (entretiens, questionnaires, enquêtes, observations, images, documents). ▪ Connaissance des problèmes méthodologiques et parfois éthiques posés par la production et l'exploitation des données produites par questionnaire, entretien ou observation. ▪ Acquisition d'éléments de dialogue avec le statisticien et, plus largement, d'une « culture générale quantitativiste ». ▪ Connaissance des principaux enjeux liés à la représentation des résultats d'une enquête (écriture et visualisation). <p>Ce cours de méthodologie s'inscrit dans une démarche plus globale d'appui à l'atelier de diagnostic territorial, qui est mené en parallèle. La commande de l'atelier — et ses objectifs de connaissance — déterminent, pour partie, les conditions de productions des exercices de méthodologie (identification des données nécessaires, déjà existantes ou non, collecte ou production de données, élaboration et utilisation d'outils méthodologiques pour produire ces données, exploitation et présentation...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BEAUD Stéphane, WEBER Florence, <i>Guide de l'enquête de terrain</i>, Paris, La Découverte, 1996. - BECKER Howard S., <i>Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en sciences sociales</i>, Paris, La découverte, 2002. - GROSJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul, <i>L'Espace urbain en méthodes</i>, Marseille, Parenthèses, 2001. - KLATZMANN Joseph, <i>Attention, statistiques ! Comment en déjouer les pièges</i>, Paris, La Découverte, 1992.
<p>Méthodologie et production des savoirs Intitulé du cours : REPRÉSENTATIONS VISUELLES ET CARTOGRAPHIQUES</p>	

EN URBANISME

Nom de l'UE : Méthodologie et production des savoirs 2

Nombre d'ECTS : 1

Enseignante responsable du cours

Florent LE NÉCHET

Intervenants : Matthieu DELAGE, Rémi DOUCET, Andrea EICHENBERGER, Nadya LABYED, Florent LE NECHET, Ana Cristina TORRES

Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
Cet enseignement permet aux étudiant-es d'acquérir des compétences méthodologiques relatives à la production visuelle, graphique et cartographique dans le champ de l'urbanisme. Il vise également à l'acquisition de savoirs et savoir-faire relatifs à la lecture des images et à la production de sens par et avec des images.	Contrôle continu sur la participation et les productions des étudiant-es.
	Références bibliographiques <ul style="list-style-type: none">- CUNY Cécile, FÄRBER Alexa, JARRIGEON Anne (dir.), <i>L'Urbain par l'image. Collaborations entre art visuels et sciences sociales</i>, Grane, Créaphis, 2020.- FOZZA Jean-Claude et al., <i>Petite fabrique de l'image</i>, Paris, Magnard, 2003.- GILLIAN Rose, <i>Visual Methodologies</i>, Londres, Sage, 2007.- MONMONIER Marc, <i>Comment faire mentir les cartes, ou du mauvais usage de la géographie</i>, Paris, Flammarion, 1991.- VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denise, IZENOUR Steven, <i>Learning From Las Vegas</i>, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1972.

Contenu et déroulement du cours

L'UE est organisée en groupes distincts. Chaque groupe combine apprentissage d'une technique et analyse réflexive de la place de cette technique dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme.

- Systèmes d'Information Géographique (quatre groupes de niveau)

Le traitement de données géographiques à travers la prise en main de Systèmes d'Information Géographique (SIG) sera central dans ce cours vue l'importance prise dans le champ professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme par ces outils au cours des dernières années. Cet enseignement proposera l'acquisition de techniques de base de manipulation d'IG : traitement de données, opérations spatiales (agrégation, zones tampon, etc.), représentation cartographique. Ces techniques seront enseignées dans la perspective d'un diagnostic territorial, sur des cas d'études concrets.

- Photographie et vidéo (analyse et pratique)

Cet enseignement articule une initiation à l'analyse critique de l'image et de son rôle dans la constitution des savoirs urbains (sémiotique visuelle, analyse filmique, approches médiatiques) avec un atelier de pratique de prise de vue pouvant donner lieu à la réalisation d'objets éditoriaux, d'expositions, d'installations ou de projection vidéos. Ces projets sont le plus souvent conduits en partenariat avec des professionnel·les et/ou des collectifs extérieurs (institut d'aménagement, école ou centre d'art...).

- Dessin architectural

L'approche pédagogique de ce cours se construit autour de deux axes principaux : la connaissance des différents modes de représentation et l'utilisation de ces derniers dans des champs disciplinaires variés. Il s'agira ici d'interroger les outils pour rechercher leur potentiel descriptif. Les techniques de dessins seront déployées également dans leur dimension de projet, de conception. Cette pratique vise à sensibiliser les étudiant-es à l'architecture contemporaine et sa relation intrinsèque à la création de la ville, pour leur permettre de poser un regard critique sur les projets urbains et architecturaux qu'ils et elles pourront rencontrer.

Cartographie sensible

Ce cours a pour ambition de transmettre des fondements théoriques et techniques de la cartographie sensible en explorant ces limites et ces possibilités. Il souhaite montrer l'importance de ces outils dans la représentation de l'espace à partir de l'expérience vécue. Il permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour collecter, traiter et analyser des données sensibles en vue de créer des cartes subjectives et contextuelles.

Méthodologie et production des savoirs

Intitulé du cours : Communication professionnelle

Nom de l'UE : Méthodologie et production des savoirs 3

Nombre d'ECTS : 3

Enseignante responsable du cours

Sabine BOGNON

Objectifs pédagogiques

Compréhension et maîtrise des codes des productions écrite, orale et visuelle dans un cadre universitaire et professionnel.

Modalités de contrôle

Une note collective : produire une simulation de communication professionnelle (animation de discussion collective, présentation orale, ou autre) OU produire un retour constructif au groupe qui aura effectué la simulation. Deux notes individuelles : envoyer un mail de candidature à une offre d'emploi ET envoyer un mail de préparation de réunion

Références bibliographiques

Données en classe

Contenu et déroulement du cours

Ce cours est construit autour de différents modules :

- rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation et modalités d'embauche
- communication pour entrer en négociation plutôt qu'en conflit
- animation de réunion
- usages des moyens de communication (mails, réseaux sociaux, etc.)
- assurer une présentation de son travail (du visuel à la posture, de l'oral formel à la réponse aux questions)


La dynamique des groupes de 10 à 12 étudiant-es nécessite une participation active et une assiduité stricte.

<p>Intitulé du cours : VOYAGE D'INTÉGRATION Nom de l'UE : Voyage d'intégration Nombre d'ECTS : 1</p>	
<p>Enseignantes responsables du cours Francesca ARTIOLI & Sabine BOGNON</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Le voyage d'études a un objectif double. Il constitue d'abord un temps fort d'intégration et d'interconnaissance de la promotion du M1 et de l'équipe enseignante de l'EUP. Il permet aussi aux étudiant-es de prendre connaissance des enjeux d'un territoire à partir de la rencontre d'acteurs et de visites de terrains et d'aborder des questionnements spécifiques au champ de l'urbanisme (gouvernance, production urbaine, usages, etc.)</p>	<p>Le voyage d'études ne fait pas l'objet d'évaluation.</p> <p>Un concours iconographique est proposé dont les modalités seront présentées pendant le trajet de départ : il a pour objectif de proposer un instantané du voyage de la promotion avec une image (photo, dessin, montage, collage, etc.). Plusieurs catégories pourront être récompensées : image de la promo, mention spéciale de l'équipe pédagogique, etc.</p>
Contenu et déroulement	
<p>Le voyage d'intégration aura lieu pendant deux jours en tout début d'année universitaire. Les départs sont prévus très tôt le matin du premier jour, pour permettre un accueil institutionnel du territoire visité, en milieu de matinée. Le retour est à prévoir le soir du deuxième jour. Le programme est proposé sur la base de conférences et rencontres avec les acteurs du territoire — agence d'urbanisme, collectivités territoriales, associations, bailleurs sociaux, etc. — et de visites de terrains. Des temps d'exercices de déambulations et d'observations sont aussi prévus ainsi que des moments de discussions avec les enseignant-es.</p>	

<p>Atelier</p> <p>Intitulé du cours : ATELIER DE DIAGNOSTIC URBAIN ET TERRITORIAL</p> <p>Nom de l'UE : Atelier</p> <p>Nombre d'ECTS : 6</p>	
<p>Enseignant-es responsables du cours</p> <p>Pascale LAPALUD & Anne PÉTILLOT</p>	
<p>Point cardinal de la pédagogie de l'urbanisme, l'atelier est un moment clé dans la formation, qui permet aux étudiant-es de nouer une relation d'apprentissage privilégiée avec leur futur métier. Il nécessite une mobilisation personnelle et une organisation collective importantes.</p> <p>L'atelier de diagnostic territorial occupe les étudiant-es, constitué-es en petits groupes pluridisciplinaires, les mercredis et jeudis du premier semestre. Chaque groupe est encadré par un-e enseignant-e et un-e professionnel-le de l'urbanisme. Il travaille sur un site, généralement en région parisienne, la plupart du temps à partir d'une commande réelle émanant d'une collectivité ou d'un acteur de l'urbanisme.</p> <p>Le mercredi est une journée de travail encadré, le jeudi et le vendredi sont des journées de travail libre (terrains, rendez-vous). Des locaux sont alloués aux groupes d'ateliers dans le bâtiment Bienvenüe.</p> <p>Une présentation intermédiaire des travaux a lieu avant les vacances de fin d'année. Une présentation de l'ensemble des ateliers sera organisée en janvier 2021, en présence des responsables d'ateliers, d'enseignant-es et de professionnel-les, dont les commanditaires de l'étude s'il y a lieu. Une synthèse écrite de quatre pages sera mise en ligne sur le site internet de l'EUP.</p>	
Caractéristiques	Modalités de contrôle
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Type de cours : démarches et méthodes ▪ Niveau de cours : débutant ▪ Année de cursus/semestre : M1 / S1 ▪ Crédits et volume horaires : 6 ECTS ▪ Langue principale d'enseignement : français ▪ Prérequis éventuels : connaissance des notions générales en urbanisme 	<p>Méthode(s) d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pertinence de l'analyse. ▪ Qualité des rendus écrits et oraux. ▪ Savoir-être. <p>Rendus</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un rapport de diagnostic (75 pages environ). ▪ Une note de synthèse (4 pages). ▪ Une restitution orale.
Objectifs pédagogiques	Méthodes d'enseignement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre les étudiant-es en capacité d'analyser un territoire. ▪ Savoir appliquer les savoirs acquis en situation de travail. ▪ Savoir décrypter une commande et définir une méthode pour y répondre. ▪ Savoir exécuter une mission en équipe. ▪ Savoir mener un travail de coproduction dans un délai imparti. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clarification et compréhension de la commande (se questionner). ▪ Partage des objectifs par l'ensemble des membres de l'atelier (la compréhension). ▪ Définition des rôles de chacun-e des membres, répartition et planification des tâches (le positionnement). ▪ Organisation de l'avancement de l'atelier et du respect des objectifs (le déroulement). ▪ Échanges avec les membres de l'atelier (l'écoute, la contribution). ▪ Rédaction de propositions qui suscitent l'adhésion des élu-es et des commanditaires (la formulation, l'argumentation). ▪ Renforcement des compétences des étudiant-es en communication écrite et orale.
Contenu et déroulement	
<p>L'atelier de diagnostic urbain est une activité destinée à la mise en œuvre des outils et méthodes enseignées au cours du premier semestre en situation professionnelle. Il consiste à réaliser des études-diagnostic de territoires, répondant à des commandes d'institutions partenaires de l'École d'urbanisme de Paris (Ministères, collectivités territoriales, opérateurs urbains...).</p> <p>Les étudiant-es, réparti-es en huit groupes, mènent un travail de coproduction dans un délai imparti. Ils et elles sont dirigé-es par des urbanistes praticien-nes et encadré-es par des enseignant-es de l'École.</p>	
<p>Quelques exemples d'ateliers 2021-2022</p>	

<p>▪ [Espaces publics des Lozaites, un paradoxe des usages] : Approche sensible des pratiques et usages dans les espaces publics du quartier des Lozaites à Villejuif.</p> 	<p>▪ 50 ans de l'ANAH : 3 opérations clés pour retracer et rendre visible l'évolution des modes opératoires de l'ANAH au prisme de 3 interventions : Saint Antoine, Orgues de Flandre, Sainte Marthe.</p> 
<p>▪ Le Bail Réel Solidaire [BRS] : enquête sur les [premiers] acquéreurs d'un nouveau dispositif d'accès sociale à la propriété.</p> 	<p>▪ Argences-en-Aubrac : tendre vers une synergie de projets au service de la population [quel projet de territoire ?] : diagnostic territorial pour la DDT12 et la commune d'Argences-en-Aubrac.</p> 
<p>▪ La véloroute dans la Plaine de l'Ourcq : enjeux urbanistiques et perspectives économiques pour les mobilités douces.</p> 	<p>▪ Diagnostic territorial des ZAE [zone d'activité économique] de Vaucanson à Montfermeil.</p> 

→ Vous pouvez retrouver les comptes rendus sur : <https://www.eup.fr/formations/innovations-pedagogiques/rapports-d-ateliers-pedagogiques>

<p>▪ En 2022-2023, plusieurs ateliers pédagogiques seront labellisés « Itinéraire de formation Grand Paris »</p>	
--	--

DEUXIÈME SEMESTRE

M1 Urbanisme et Aménagement

2025-2026

3.1 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS	p. 46
3.2 EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE.....	p. 47
3.3 DESCRIPTION DES COURS (S2)	p. 48
▪ Savoirs disciplinaires de l'urbain	p. 48
▪ Agir sur l'urbain	p. 53
▪ Les enjeux de l'action urbaine	p. 60
▪ Enseignements en langues étrangères	p. 69
▪ Cycle de conférences	p. 70
▪ Mémoire de recherche	p. 71



Ateliers, voyages d'études, balades urbaines. 2018. Photo de gauche © Cécile Cuny. Photo de droite © Jérôme Monnet.

DEUXIÈME SEMESTRE

Les principales activités sont le mémoire personnel et les cours, répartis de la même façon qu'au premier semestre en quatre blocs.

3.1 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES METIERS

Jeudi 29 janvier 2026 - Coordination : Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant·es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnel·les pour l'essentiel anciens étudiant·es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS Junior URBANISME

présentent la nouvelle édition du

FORUM DES MÉTIERS

30 Janvier 2025

Salles de l'EUP

Inscription obligatoire

Nombre de places limité !

8 rencontres thématiques + de 30 professionnels de l'urbanisme

Partages, échanges ouverts et spontané

Priorité aux M1 & nouveaux M2

3.2 EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE

Master 1 — 2025-2026 — Semestre 2

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-11h	Memoire	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire et théories de l'urbanisme • Anthropologie urbaine • Les expériences de projet urbain 	Langues La Ville, ailleurs (4 groupes)	Ateliers de méthodes de recherche (4 groupes)	Memoire
11h15-13h15		<ul style="list-style-type: none"> • Mondialisation et dynamiques urbaines • Théories du développement territorial • Métropolisation et conception architecturale 	Langues La Ville, ailleurs (4 groupes)	Ateliers de méthodes de recherche (4 groupes)	
14h30-16h30	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des usages et des usagers en urbanisme • L'activité de projet en urbanisme • Les savoirs sur les formes et le design 	<ul style="list-style-type: none"> • Genre et ville • Art, culture et production urbaine • Patrimoine(s) urbain(s) 	<ul style="list-style-type: none"> • Villes et mutations économiques • Tourisme, aménagement et territoire • Conflits et luttes urbaines • Enjeux urbains dans les pays émergents 	<ul style="list-style-type: none"> • Droit de l'urbanisme • Actions et systèmes d'acteurs de l'urbanisme • Stratégies foncières 	
17h-19h	Travaux personnels et collectifs ou rattrapages de séances de cours	Travaux personnels et collectifs ou rattrapages de séances de cours	Travaux personnels et collectifs ou rattrapages de séances de cours	Travaux personnels et collectifs ou rattrapages de séances de cours	



Paris, 2018. © Jérôme Monnet

3.3 DESCRIPTION DES COURS – S2

<p>Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : HISTOIRES D'URBANISME Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 3 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignants responsables du cours Laurent COUDROY DE LILLE & Clément ORILLARD</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Cet enseignement a pour objectif d'apporter les éléments généraux de culture, références, méthodes et réflexes critiques concernant l'histoire de l'urbanisme, comme système de valeurs d'acteurs et dispositif d'action. Il portera sur différents aspects de l'urbanisme au vingtième siècle à travers l'analyse de plusieurs textes qui ont été autant de points marquants de cette histoire.</p>	<p>Choix d'un texte durant le semestre par chaque étudiant·e. Contrôle sur table en fin de semestre sur l'ensemble du corpus et des séances.</p>
	<p>Références bibliographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - AGACHE Alfred, <i>La Remodélation d'une Capitale : Aménagement, Extension, Embellissement</i>, Paris, Société Coopérative d'Architecte, 1930. - BUCHANAN Colin (dir.), <i>L'Automobile dans la ville</i>, traduit de l'anglais <i>Traffic in Towns: A Study of Long-term Problems of Traffic in Urban Areas</i> (1963), Paris, Imprimerie Nationale, 1965. - CHOAY Françoise, <i>L'Urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie</i>, Paris, Seuil, 1965. - LE CORBUSIER (né Charles-Édouard Jeanneret-Gris), <i>La Charte d'Athènes</i>, Paris, Plon, 1943 (et rééditions). - LOYER François, <i>Paris XIXe siècle. L'immeuble et la rue</i>, Paris, Hazan, 1994. - JACOBS Jane, <i>Déclin et survie des grandes villes américaines</i>, traduit de l'anglais <i>Death and Life of Great American Cities</i> (1961), Liège, Mardaga, 1991. - MORIZET André, <i>Du vieux Paris au Paris moderne Haussmann et ses prédécesseurs</i>, Paris, Hachette, 1932 (réédition de 2014). - SELLIER Henri, <i>La Crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitation populaire dans la région parisienne</i>, Paris, Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine, 1921. - SITTE Camillo, <i>L'Art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques</i>, traduit de l'allemand <i>Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen</i> (1889) par Daniel Wieczorec, Paris, Seuil, 1996 (première édition française : 1980).
Contenu et déroulement du cours	
<p>Le cours propose d'aborder l'histoire du champ de l'urbanisme à travers une série de textes clés produits au long de cette histoire, et relevant à la fois de la théorie et de la pratique. Chaque séance sera l'occasion d'analyser plusieurs de ces textes, à la fois pour eux-mêmes, mais en les replaçant également dans leur contexte.</p> <p>Ce cours est conçu pour être interactif. Lors de la première séance, une liste sera proposée et chaque étudiant·e devra choisir un texte à lire. Il lui est demandé d'en proposer un extrait, communiqué à l'ensemble de ses camarades, et de préparer une présentation du texte lui-même pour la séance correspondante, situant et justifiant le choix de l'extrait. Les enseignant·es interviendront durant la même séance pour mettre en contexte ces ouvrages.</p> <p>Ces textes permettront ainsi d'aborder les fondements de l'urbanisme, le mouvement urbaniste français des débuts du XXe siècle, l'émergence de la planification urbaine, le modèle des cités jardins, la question de l'urbanisme fonctionnaliste, la pratique de l'analyse urbaine, le retour de l'histoire et le projet urbain, la construction du monde professionnel, la critique urbaine, etc.</p> <p>La mise à disposition de ces textes parfois anciens s'appuiera en particulier sur la bibliothèque Poète et Sellier de l'EUP, notamment les anciennes thèses de l'IUP, ou les articles des revues <i>La Vie urbaine</i> et <i>Urbanisme</i>. L'examen se basera sur les séances et la lecture de tous les extraits de textes choisis par les étudiant·es.</p>	

<p>Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : ANTHROPOLOGIE URBAINE Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 3 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignante responsable du cours Anne JARRIGEON</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Ce cours vise à initier les étudiant·es à l'anthropologie urbaine à partir de plusieurs entrées : historique et théorique, méthodologique et épistémologique, thématique.</p>	<p>L'évaluation portera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la restitution orale et écrite de travaux conduits en groupe. - Sur un commentaire de document réalisé individuellement en contrôle terminal.
Contenu et déroulement du cours	
<p>Si elle sert de référence aux fondateur·trices de la microsociologie urbaine américaine, l'anthropologie ne s'est historiquement pas construite dans des contextes urbains. Elle a en revanche toujours considéré de manière centrale les organisations matérielles et spatiales des sociétés auxquelles elle s'intéressait, produisant un ensemble de méthodes et de concepts pertinents pour la pensée urbaine contemporaine. Ce cours présentera les principales sources et instruments d'une anthropologie de l'espace à même de nourrir les réflexions et les diagnostics urbains et sociaux des futurs urbanistes.</p> <p>De l'École de Chicago à l'anthropologie critique française née dans les 1980 d'une rupture avec l'ethnologie exotique, en passant par l'anthropologie culturelle anglo-saxonne, ce cours s'appuiera d'abord sur la présentation de travaux historiques, pour situer l'apport de l'anthropologie dans la pensée urbaine.</p> <p>Il présentera ensuite des travaux récents ou des recherches en cours liées à des projets urbains, selon une diversité d'entrée thématiques au cœur de la discipline. Seront ainsi abordés les espaces publics, les modes d'habiter, la ville marchande, les questions d'altérité et d'ethnicité, de cultures et « sous-cultures » urbaines dans la perspective d'une critique du culturalisme ou encore l'ethnologie du sensible privilégiée dans l'approche des ambiances urbaines.</p> <p>Véritable art de l'enquête autant qu'ensemble de savoirs constitués, l'anthropologie implique une initiation à ses manières radicalement empiriques de faire du terrain. Les temps magistraux seront donc articulés avec des travaux conduits par les étudiant·es en petits groupes, et visant à les impliquer dans la démarche réflexive constitutive de la discipline.</p>	Références bibliographiques
	<ul style="list-style-type: none"> - AUGÉ Marc, <i>Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité</i>, Paris, Seuil, 1992. - GOFFMAN Erving, <i>La mise en scène de la vie quotidienne</i>, Paris, Seuil, 1973. - GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac (dir.), <i>L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine (1979)</i>, Paris, Flammarion, 2009. - PETONNET Colette, <i>On est tous dans le brouillard, ethnologie des banlieues</i>, Paris, CTHS, 2007. - RAULIN Anne, <i>L'Anthropologie urbaine</i>, Paris, Armand Colin, 2007.

<p>Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 4 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant responsable du cours</p> <p>Julien ALDHUY</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>Ce cours donne aux étudiant-es les bases théoriques et méthodologiques permettant d'analyser les enjeux et les déterminants du développement territorial à différentes échelles (nationale, métropolitaine, régionale, locale) en mettant en évidence la nécessité de penser leur articulation.</p> <p>Le développement territorial est appréhendé ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans la complémentarité de ses dimensions économique, sociale et écologique. ▪ Tout en privilégiant l'entrée économique dans toute sa diversité. ▪ En insistant sur une vision dynamique des territoires et de leurs acteurs. 	<p>Dossier individuel à partir d'une enquête de terrain.</p>
	<p>Références bibliographiques</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - ALDHUY, GOLLAIN et NADOU (2021). Aménagement économique des territoires. Théories et pratiques. Paris : CNER – Institut CDC pour la recherche, 220 p. - AYDALOT Philippe, <i>Économie régionale et urbaine</i>, Paris, Economica, 1985. - BONNET Jacques, BROGGIO Céline, <i>Entreprises et territoires</i>, Paris, Ellipses, 2010. - COURLET Claude, PECQUEUR Bernard, <i>L'Économie territoriale</i>, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013. - DAVEZIES Laurent, <i>La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses</i>, Paris, Seuil, 2008. - POLÈSE Mario, SHEARMUR Richard, TERRAL Laurent, <i>Économie urbaine et régionale</i>, Paris, Economica, 2009. - TALANDIER Magali, PECQUEUR Bernard (dir.), <i>Renouveler la géographie économique</i>, Paris, Economica, 2018. - TORRE André, « Les Moteurs du développement territorial », dans <i>Revue d'Économie Régionale & Urbaine</i>, 2018/4, p. 711-736.
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	
<p>Les éléments abordés sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le contexte territorial en Europe : entre décentralisation, régionalisation et mondialisation. 2. Les tendances et mesures du développement économique territorial dans les pays « développés ». 3. Les principales approches du développement économique local et territorial. 4. Les modèles d'analyse des systèmes territoriaux : mondialisation et systèmes exportateurs ; filières, réseaux et territoires, cluster ; consommation et systèmes résidentiels, tourisme ; rôle des populations et des communautés d'intérêt ; services à la personne, etc. 5. Le rôle des politiques publiques : vecteurs d'intervention (grandes infrastructures notamment de transport, politique d'attraction d'entreprises, de promotion, de la création d'entreprises, politique d'innovation, etc.), d'interaction avec les stratégies des acteurs privés et mesure des impacts. 	

<p>Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : MONDIALISATION ET DYNAMIQUES URBAINES Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 4 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant.es responsables du cours Anne CLERVAL et Ludovic HALBERT</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir le vocabulaire de description et d'analyse des contextes urbains et de leurs dynamiques. ▪ Analyser des dynamiques différenciées entre centres, banlieues, et espaces périurbains. ▪ Analyser les liens entre processus sociaux, économiques, culturels et politiques et transformations des espaces urbains. ▪ Acquérir des éléments d'analyse critique des politiques urbaines. ▪ Situer les grands débats des études urbaines contemporaines. 	<p>Dossier à réaliser en groupe sur des études de cas.</p>
	Références bibliographiques
Contenu et déroulement du cours	<ul style="list-style-type: none"> - CLERVAL Anne, <i>Paris sans le peuple, La gentrification de la capitale</i>, Paris, La Découverte, 2013. - Collectif Rosa Bonheur, <i>La Ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire</i>, Paris, Éditions Amsterdam, 2019. - FOL Sylvie, MIOT Yoan, VIGNAL Cécile, <i>Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques</i>, Lille, Presses du Septentrion, 2014, 258 pages. - GINTRAC Cécile, GIROUD Matthieu (dir.), <i>Villes contestées: pour une géographie critique de l'urbain</i>, Paris, Les prairies ordinaires, 2014. - HALBERT Ludovic, GUIRONNET Antoine, « Produire la ville pour les marchés financiers », dans <i>Espaces & sociétés</i>, 2018/3, n° 174, p. 17-34.
<p>Après une introduction sur les concepts de mondialisation et de métropolisation, cet EC se décompose en deux parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les conséquences de la métropolisation sur la production urbaine (financiarisation, ville entrepreneuriale, etc.). 2. Les effets socio-spatiaux de la métropolisation (politiques de peuplement, gentrification, périurbanisation, décroissance, etc.). <p>Ce cours est principalement centré sur les villes des pays dits du Nord.</p>	

<p>Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : Métropolisation et conception architecturale Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 4 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant responsable du cours Marcus ZEPF</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>La conception architecturale des projets « phare » influence aujourd'hui de manière fondamentale les processus de métropolisation. L'innovation technique inédite, la redéfinition des valeurs esthétiques ainsi qu'une articulation renouvelée entre patrimoine et renouvellement urbain constituent, parmi d'autres, des éléments du projet métropolitain. L'objet architectural peut ainsi influencer plusieurs facteurs de la dynamique métropolitaine :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le degré d'attractivité urbaine dans un contexte de compétition inter-métropolitaine. 2. La performance de l'économie locale par le biais d'une forte visibilité aux niveaux national et international. 3. La spécificité culturelle et politique au travers d'une gouvernance urbaine locale inscrite dans l'espace. <p>L'objectif du cours est d'établir une grille d'analyse ; grille permettant d'analyser l'impact de grands projets architecturaux sur les phénomènes de métropolisation.</p>	<p>À préciser (en fonction de l'évolution des conditions sanitaires).</p>
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	<p>Références bibliographiques</p>
<p>Le cours poursuit trois enjeux principaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre les dynamiques de métropolisation et définir les enjeux de la conception architecturale à différentes échelles territoriales. 2. Définir les indicateurs de l'impact architectural sur les phénomènes de métropolisation. 3 Analyser différentes études de cas, à l'aide d'une grille, dans des métropoles européennes. 	<ul style="list-style-type: none"> - ALEXANDER Christopher, <i>A Pattern Language</i>, New York, Oxford University Press, 1977. - CASTELLS Manuel, <i>The Power of Identity</i>, Cornwall, Blackwell Publishers, 1997. - GIEDION Sigfried, <i>Espace, temps, architecture</i>, Paris, Denoël, 1990. - GRÜTTER Jörg Kurt, <i>Ästhetik der Architektur</i>, Stuttgart - Berlin - Cologne - Mayence, Kohlhammer Verlag, 1987. - KOOLHAAS Rem, BOERI Stefano, KWINTER Sanford, Tazi Nadia, OBRIST Hans Ulrich, <i>Mutations</i>, New York, Actar, 2000. - KRIKEN John Lund, <i>City Building</i>, New York, Princeton Architectural Press, 2010. - LYNCH Kevin, <i>The Image of the City</i>, Cambridge (Mass.), The MIT Press & The Harvard University Press Cambridge, 1960. - ZEPF Marcus, <i>Concevoir l'espace public. Les paradoxes de l'urbanité : analyse socio-spatiale de quatre places lausannoises</i>, Thèse de doctorat, Lausanne, IREC (Département d'Architecture de l'École polytechnique fédérale de Lausanne), 1990. - ZEPF Marcus, ANDRES Lauren (dir.), <i>Les Enjeux de la planification territoriale en Europe</i>, Lausanne, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, 2011.

<p>Agir sur l'urbain</p> <p>Intitulé du cours : PRISE EN COMPTE DES USAGES ET PARTICIPATION DES USAGER·ES EN URBANISME</p> <p>Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 3 : Projet</p> <p>Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignante responsable du cours</p> <p>Lauren DIXON</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser et comparer les contextes socio-historiques dans lesquels la question des usages et de leur prise en compte a été formulée dans les champs de l'aménagement et de l'urbanisme. ▪ Analyser les conditions d'implication des usager·es et leurs limites dans une démarche d'aménagement ou un processus de projet en urbanisme. 	Analyse de document ou étude de cas.
	Références bibliographiques
Contenu et déroulement du cours	
<p>Cet enseignement présente les définitions, le cadre législatif, historique et conceptuel de l'émergence de la participation en urbanisme en France. À partir d'interventions de professionnel·les ou d'études de cas, il propose des outils d'analyse et un panorama des différents types de méthodes permettant d'impliquer les citoyen·nes dans une démarche de projet ou dans les politiques urbaines en France et à l'étranger.</p> <p>Seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La participation des citoyen·nes dans le champ de l'urbanisme, depuis les luttes urbaines des années 1960-70. ▪ Le contexte réglementaire de la participation en urbanisme depuis les années 1980 en France. ▪ Les théories de la délibération et leurs critiques. ▪ La circulation internationale des pratiques, des références et des praticien·nes. ▪ L'histoire du débat public en France. ▪ L'histoire de l'habitat participatif en France. ▪ Les expériences visant à prendre en compte l'expérience de publics marginalisés dans les politiques urbaines et l'aménagement des espaces publics urbains. 	<ul style="list-style-type: none"> - ANSELME Michel, <i>Du bruit à la parole, la scène politique des cités</i>, La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2000. - HABERMAS Jürgen, <i>Droit et démocratie : entre faits et norme</i>, Paris, Gallimard, 1997. - BACQUÉ Marie-Hélène, SINTOMER Yves (dir.), <i>La Démocratie participative : histoire et généalogie</i>, Paris, La Découverte, 2011. - COSSART Paula, TALPIN Julien, <i>Lutte urbaine : participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare</i>, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2015.

<p>Agir sur l'urbain Intitulé du cours : ACTIVITÉ DE PROJET EN URBANISME Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 3 - Projet Nombre d'ECTS : 3</p>	<p>CHAIRE MÉNAGER le GRAND PARIS Itinéraire de formation Grand Paris</p>
<p style="text-align: center;">Enseignant responsables du cours Fanny COTTET et Kevin POISSON</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>L'urbanisme est une action de transformation de l'espace. Le projet en est l'un des instruments privilégiés. Il s'agit d'une activité singulière, complexe, collective. Elle met en jeu trois principales dimensions : l'élaboration des choix de transformation de l'espace et de ses usages ; les conditions de faisabilité de ces interventions ; le pilotage du projet. La façon dont ces activités se déroulent évolue régulièrement avec la transformation des enjeux et des conditions de production de la ville. Cet enseignement a pour ambition de former à ces activités en intégrant les mutations actuelles des pratiques de projet liées aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la transformation des espaces urbains.</p>	<p>Contrôle continu avec trois exercices :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Travail en groupe sur des études de cas portant sur des projets réels menés dans des territoires différenciés. 2. Examen final (devoir sur table). 3. Travail en groupe dans le cadre d'un workshop de 4h sur un projet urbain
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	<p>Références bibliographiques</p>
<p>▪ Séquence 1 - Contextualisation historique de l'activité de projet en urbanisme CM1 - L'avènement de l'activité de projet en urbanisme : une perspective historique (1/2) CM2 - L'avènement de l'activité de projet en urbanisme : une perspective historique (1/2)</p> <p>▪ Séquence 2 - Acteurs et instruments de projet CM3 - L'activité de projet, entre incertitude et complexité CM4 - Gouvernance de l'activité de projet : la maîtrise d'ouvrage. Jeux sérieux CM5 - Gouvernance de l'activité de projet : les autres acteurs hors maîtrise d'ouvrage</p> <p>▪ Séquence 3 - Comprendre les processus de conception de projet CM6 - Dynamique de conception, entre planification et opportunité CM7 - Recherche de concourance et impacts organisationnels CM8 - Evaluation</p> <p>▪ Séquence 4 - Quelques enjeux contemporains CM9 - Présentations de projets CM10 - 11 - Workshop : l'urbanisme de projets à l'épreuve des rythmes urbains CM12 - Présentations de projets</p>	<p>- ARAB, Nadia, « Pour une théorie du projet en urbanisme », <i>Revue européenne des sciences sociales</i> n°56-1, 2018 [en ligne] http://journals.openedition.org/ress/4050 (consulté le 07/12/22)</p> <p>ARAB, Nadia, BOURDIN, Alain, « La conception en urbanisme : un objet de recherche », <i>Revue Internationale d'Urbanisme</i> n°3, jan-juin 2017 [en ligne] http://www.riurba.review/Revue/la-conception-en-urbanisme-un-objet-de-recherche/</p> <p>- CHRISTY, Hugo, ANMA, <i>L'urbanisme négocié. Bordeaux, les Bassins à flots</i>, Paris, Le Découverte, 2016</p> <p>- IDT Joël, « Quand le niveau technique de l'urbanisme opérationnel structure la régulation politique de l'action publique urbaine. Le cas des projets d'aménagement urbain », dans <i>Riurba</i> 2015/ 1. [URL : http://www.riurba.review/Revue/quand-le-niveau-technique-de-lurbanisme-operationnel-structure-la-regulation-politique-de-laction-publique-urbaine-le-cas-des-projets-damenagement-urbain/ - Dernière consultation : 2021.07.02.]</p> <p>- INGALLINA, Patrizia, <i>Le Projet urbain</i>, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je, 2008</p> <p>- MIDLER, Christophe, <i>L'Auto qui n'existait pas</i>, Dunod, 2012 [1993]</p> <p>- TERRIN, Jean-Jacques, <i>Le Projet du projet : concevoir la ville contemporaine</i>, Marseille, Parenthèses, Collection architectes, 2014</p>

<p>Agir sur l'urbain Intitulé du cours : LES SAVOIRS SUR LES FORMES ET LE DESIGN URBAIN Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 3 - Projet Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant responsables du cours Clément ORILLARD</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Ce cours a pour but de former les étudiant-es aux différents savoirs sur les formes urbaines qui se sont développés à l'intersection entre le monde de l'architecture et celui de l'urbanisme. Il interrogera la notion de forme urbaine, présentera les outils d'analyse de la morphologie urbaine et du paysage urbain et décryptera la manière dont la question des formes urbaines est abordée dans les documents de planification (PLU) et de conception opérationnelle (ZAC). Le dossier individuel poursuivra ce travail d'apprentissage par l'utilisation de certains outils présentés dans le cours en parallèle de l'étude d'un document d'urbanisme.</p>	<p>Dossier individuel rendu en fin de semestre.</p>
Contenu et déroulement du cours	Références bibliographiques
<p>Ce cours mobilise des savoirs sur les formes urbaines qui appartiennent au champ nommé urban design dans le monde anglo-saxon ou qui sont rattachés à la pratique du projet urbain chez les architectes en France, Suisse, Italie et Espagne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une première séquence permettra d'interroger la notion de forme urbaine, son apparition dans le vocabulaire urbanistique et les différentes approches dont elle peut faire l'objet. ▪ Une seconde séquence sera consacrée aux approches analytiques de la forme urbaine. Deux démarches seront plus particulièrement présentées : l'approche morphogénétique qui analyse les évolutions de la forme physique d'un espace urbain au long de son histoire pour en tirer des règles, et l'approche perceptuelle du paysage urbain qui analyse la représentation que les usager-ères ont de cet espace. ▪ Une troisième séquence présentera la manière dont la question de la forme est abordée dans les principaux documents d'urbanisme comme les PLU et les SCOT et les documents d'urbanisme opérationnel. À travers une ou deux interventions, des professionnel·les viendront expliquer leur approche des formes urbaines et de leur conception. <p>Le dossier demandé pour l'évaluation du cours sera un travail personnel. Chaque étudiant-e devra choisir un quartier pour lequel il ou elle mènera à la fois une analyse morphogénétique et perceptuelle, en s'appuyant chaque fois sur la méthode d'un texte référent présentée en cours. Il ou elle mènera aussi, pour le même espace urbain, une analyse de la manière dont le PLU aborde la question de la forme urbaine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - APPLEYARD Donald, LYNCH Kevin, MYER John R., <i>The View From the Road</i>, Cambridge (Mass.), The MIT Press, 1964. - CULLEN Gordon, <i>Townscape</i>, Londres, The Architectural Press, 1961. - FORTIER Bruno, <i>La Métropole imaginaire : un atlas de Paris</i>, Liège, Mardaga, 1989. - LEVEILLÉ Alain (dir.), <i>L'Atlas du territoire genevois</i>, Genève, DAEL-EAUG, 1993-1999 (quatre volumes). - LYNCH Kevin, <i>L'Image de la cité</i>, traduit de <i>The Image of the City</i> (1960) par Claudia Renau, Paris, Dunod, 1969. - LYNCH Kevin, <i>Voir et planifier. L'aménagement qualitatif de l'espace</i>, traduit de <i>Managing the Sense of a Region</i> (1980) par Chantal Théron, Paris, Dunod, 1982. - PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle, <i>Analyse urbaine</i>, Marseille, Parenthèses, 1999. - ROULEAU Bernard, <i>Villages et faubourg de l'ancien Paris</i>, Paris, Seuil, 1985. - DE WOLFE Ivor (né DE CRONIN HASTINGS Hubert), <i>The Italian Townscape</i>, Londres, The Architectural Press, 1963.

<p>Agir sur l'urbain Intitulé du cours : DROIT DE L'URBANISME Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 4 - Droit, acteurs et systèmes d'action urbaine Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant responsable du cours</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>Acquérir une connaissance théorique et pratique de l'application du droit des sols en France afin de permettre aux élèves à l'issue du cours de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer les règles d'urbanisme applicables à un terrain et les rapports de compatibilité et/ou de conformité entre les différents documents d'urbanisme applicables. ▪ Connaître les principales règles du régime contentieux applicables aux autorisations d'urbanisme. ▪ Appréhender les principaux outils permettant aux collectivités de maîtriser en amont l'aménagement de leurs territoires. 	<p>Étude de cas.</p>
	<p>Références bibliographiques</p>
	<p>- DROBENKO Bernard, <i>Droit de l'urbanisme</i>, Paris, Gualino.</p> <p>- JEGOUZO Yves, FOULQUIER Norbert, <i>Dictionnaire du droit de l'urbanisme</i>, Paris, Le Moniteur, 2019.</p> <p>- SOLER-COUTEAUX Pierre, CARPENTIER Élise, <i>Droit de l'urbanisme</i>, Paris, Dalloz, coll. « HyperCours », 2019 (7e éd.).</p>
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	
<p>1. La naissance d'un droit de l'urbanisme.</p> <p>2. La planification.</p> <p style="margin-left: 20px;">2.1 Le système de planification.</p> <p style="margin-left: 20px;">2.2 La planification stratégique.</p> <p style="margin-left: 20px;">2.3 Du POS au PLU puis au PLUI.</p> <p style="margin-left: 20px;">2.4 La carte communale.</p> <p style="margin-left: 20px;">2.5 Le RNU.</p> <p style="margin-left: 20px;">2.6 Les réglementations spécifiques</p> <p>3. L'aménagement urbain.</p> <p style="margin-left: 20px;">3.1 Le droit de préemption.</p> <p style="margin-left: 20px;">3.2 Le lotissement.</p> <p style="margin-left: 20px;">3.3 Les ZAC.</p> <p style="margin-left: 20px;">3.4 Les procédures spéciales d'aménagement urbain et l'urbanisme de projet.</p> <p>4. Les autorisations d'urbanisme.</p> <p style="margin-left: 20px;">4.1 Les certificats d'urbanisme.</p> <p style="margin-left: 20px;">4.2 La déclaration préalable et le permis de construire.</p> <p style="margin-left: 20px;">4.3 Le permis d'aménager (à l'exception des lotissements).</p> <p style="margin-left: 20px;">4.4 Les conséquences de la réforme des autorisations : les réformes de 2007 à 2015.</p> <p style="margin-left: 20px;">4.5 L'urbanisme commercial</p> <p>5. Le contentieux de l'urbanisme.</p> <p style="margin-left: 20px;">5.1 Le contentieux administratif.</p> <p style="margin-left: 20px;">5.2 Le contentieux pénal</p>	

<p>Agir sur l'urbain</p> <p>Intitulé du cours : ACTIONS ET SYSTÈMES D'ACTEURS DE L'URBANISME</p> <p>Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 4 : Droit, acteurs et systèmes d'action urbaine</p> <p>Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignant-es responsables du cours</p> <p>Richard CHESNEAU et Julie CHOURAQUI</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Le cours a pour objectif d'acquérir la connaissance des acteurs de la production urbaine, de leurs logiques d'action différenciées et de leurs relations et interactions.</p> <p>Attention : les étudiant-es ayant déjà suivi le cours 'Systèmes politiques et politiques publiques' au premier semestre ne peuvent pas suivre ce cours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Devoir sur table ▪ Participation pendant le cours.
Contenu et déroulement du cours	Références bibliographiques
<p>Le cours se déroule sur 12 séances.</p> <p>L'enseignement est organisé en deux séquences complémentaires. La première s'intéresse aux acteurs publics et à leur rôle ainsi qu'au cadre institutionnel de l'action urbaine.</p> <p>La deuxième séquence s'intéressera au système d'acteurs de l'urbanisme opérationnel et de l'aménagement urbain, en dressant un panorama de ces acteurs (aménageur, promoteur, investisseur, gestionnaire ou exploitant, entreprise de construction, bureau d'études et de conseil, ...). Qui sont-ils, quelle est leur position dans le système de fabrication de la ville, comment agissent-ils ? On s'attardera en particulier sur deux évolutions actuelles centrales, celle de la coproduction publique et privée de la ville, et celle de la transformation concomitante des opérateurs privés et des opérateurs parapublics locaux. On interrogera enfin leurs relations aux acteurs politiques locaux, aux usagers et habitants et les éventuelles tensions et conflits pouvant émerger.</p>	<p>Artioli, F. et Le Galès, P. (2023). <i>La métropole parisienne, une anarchie organisée</i>, Presses de Sciences po, 334 p.</p> <p>Bataille N, Lacroix G. (2019). « Standardisation de la conception et sur mesure organisationnel : la sous-traitance de l'ingénierie urbaine », <i>Annales de la recherche urbaine</i>, n° 113</p> <p>Biau, Véronique, et Guy Tapie. 2009. « Chapitre 12. Fabriquer les espaces bâtis, concevoir et coopérer. » In <i>La Fabrication de la ville. Métiers et organisations.</i>, 167-204. Marseille: Parenthèses.</p> <p>Citron P. (2017). « Produire la ville grâce aux opérateurs immobiliers : quel modèle pour l'aménagement privé en zone dense ? », <i>Métropoles</i>, n° 20.</p> <p>Humain-Lamoure, A.-L., & Laporte, A. (2017). Chapitre 7. Les acteurs en villes. <i>Cursus</i>, 133-156.</p> <p>Idt, Joël, et Pauline Silvestre. 2020. « Les prestataires privés en urbanisme et aménagement face au politique ». RIURBA, n° 8 (juin): 16.</p> <p>Idt J., 2023. « Chapitre 5. Le patchwork francilien de l'aménagement urbain. Grands projets, petites opérations, transformations urbaines à leurs marges », dans Artioli, F., Le Galès, P., , <i>La métropole parisienne, une anarchie organisée.</i>, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », p. 147-167.</p> <p>Les Opérateurs publics dans le marché de l'aménagement francilien. (2022). l'Institut Paris région.</p> <p>Lorrain Dominique, <i>L'urbanisme 1.0. Enquête sur une commune du Grand Paris</i>, Paris, Raisons d'agir, 2018, 223 p., ISBN : 978-2-912107-94-7.</p> <p>Pinson, G. (2006). "Projets de ville et gouvernance urbaine : Pluralisation des espaces politiques et</p>

	<p>recomposition d'une capacité d'action collective dans les villes européennes". <i>Revue française de science politique</i>, 56(4), 619-651. https://doi.org/10.3917/rfsp.564.0619</p> <p>Miot Y., Dubeaux S. (2023). « La revitalisation des centres-bourgs en Livradois Forez, des projets d'urbanisme singularisés par le contexte d'intervention rural ? », <i>Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning</i>, n° 59.</p> <p>Vilmin, T. (avec Institut d'études politiques). (2015). <i>L'aménagement urbain : Acteurs et système</i>. Éditions Parenthèses.</p>
--	---

Agir sur l'urbain

Intitulé du cours : STRATÉGIES FONCIÈRES

Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 4 : Droit, acteurs et systèmes d'action urbaine

Nombre d'ECTS : 3

Enseignante responsable du cours

Maylis DESROUSSEaux & Claire SIMONNEAU & Claire ARAGAU

Objectifs pédagogiques

L'objet du cours est d'étudier l'interaction des facteurs économiques, juridiques, sociologiques et environnementaux qui modifient l'appropriation ou l'usage des terrains et justifient les orientations des politiques publiques foncières. L'approche théorique et pratique permet de sensibiliser les étudiant-es à la prise en compte des problématiques foncières dans les pratiques de l'urbanisme aux différents stades de l'évolution des projets.

Contenu et déroulement du cours

Les séances aborderont les aspects suivants :

- Introduction : sensibilisation aux problématiques foncières dans l'aménagement.
- Les acteurs et filières du foncier.
- Les régimes juridiques de la propriété.
- Le foncier comme outil de connaissance du territoire : l'observation foncière.
- Le foncier comme bien économique intermédiaire : les marchés fonciers, valeur foncière, l'articulation entre le foncier et l'immobilier.
- Le foncier et l'action publique : politiques, procédures et outils en matière juridique, financière, fiscale et autres interventions.
- Le foncier en pratique : construire une stratégie foncière ; la négociation foncière... à travers des exemples.

Selon les thématiques, les séances seront assurées par des professionnels spécialistes du sujet (jursite, promoteur...)

Modalités de contrôle

Exercices appliqués à rendre.

Références bibliographiques

- AVELINE-DUBACH, NATACHA, Thibault LE CORRE, Éric DENIS, et Claude NAPOLÉONE. 2020. « Les futurs du foncier : modes d'accumulation du capital, droit de propriété et production de la ville ». In Pour la recherche urbaine, édité par Félix Adisson, Sabine Barles, Nathalie Blanc, Olivier Coutard, Leïla Frouillou, et Fanny Rassat. Paris: CNRS Editions.

- BOULAY, GUILHEM, et Clotilde BUHOT. 2013. Les mots du foncier. Dictionnaire critique. Paris: Editions ADEF.

- CEREMA, Stratégie et politiques foncières (publications sur le sujet).

[URL : <https://www.cerema.fr/fr/activites/expertise-ingenierie-territoriale/connaissance-mobilisation-du-foncier/politique-strategie-fonciere> - Dernière consultation : 2021.07.02.]

- COMBY Joseph, RENARD Vincent, *Les Politiques foncières*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1996.

- GRANELLE Jean-Jacques, *Économie immobilière*, Paris, Economica, 1998.

- GUELTON Sonia et al., *Le Foncier en Île-de-France : retour sur dix idées reçues*, Paris, ADEF/ Lab'Urba, 2013.

[URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01541232> - Dernière consultation : 2021.07.02.]

- ORF, Rapports : <http://www.orf.asso.fr/>

Revue :

- *Études foncières*.

<p>Enjeux de l'action urbaine Intitulé du cours : LES EXPÉRIENCES DE PROJET URBAIN Nom de l'UE : Enjeux de l'action urbaine 4 Nombre d'ECTS : 3</p>	<p>CHAIRE MÉNAGER le GRAND PARIS Itinéraire de formation Grand Paris</p>
<p style="text-align: center;">Enseignant responsable du cours Clément ORILLARD</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>Ce cours a pour but d'interroger la notion de projet urbain qui s'est développée au point de sembler aujourd'hui évidente et d'initier aux outils et acteurs de la production des opérations urbaines. L'enseignement se base sur une approche concrète mobilisant d'un côté une mise en contexte de l'apparition de cette notion et de ce qu'elle désigne incluant une analyse du système d'acteurs et des dispositifs, et de l'autre des « expériences du projet urbain », celles de professionnel·les des métiers du projet urbain, et d'une diversité de cas d'études.</p>	<p>L'évaluation est faite selon deux modalités individuelles : - Une note de synthèse de la visite de site. - Un examen sur table.</p>
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	<p>Références bibliographiques</p>
<p>À l'intersection de nombreuses disciplines, la notion de projet urbain a fait florès en France, au point de désigner une diversité de démarches de transformation et de renouvellement de la ville. Notion ambiguë, à la fois d'un point de vue théorique et pratique, elle participe néanmoins incontestablement d'un renouvellement des modalités de l'action publique locale depuis 30 ans. Dans ce contexte, ce cours interroge cette notion en trois temps.</p> <p>1. Mise en perspective historique et critique du projet urbain Analyse de cette notion à travers ce qu'elle représente dans les évolutions des modes de production de la ville : décentralisation et multiplication des acteurs, la critique de la production fordienne de la ville, la montée en puissance d'enjeux de marketing urbain, etc. Constitution d'une politique nationale du projet urbain.</p> <p>2. Les acteurs du projet urbain Présentation des fonctions et métiers. Développement en particulier de la question de la programmation urbaine. Intervention de professionnel·les de la conduite de projet en maîtrise d'ouvrage, de la programmation, de la concertation, de la maîtrise d'œuvre, etc.</p> <p>3. Études de cas en France et Europe Analyse de différents types de projets urbains, correspondant à différents types de jeux d'acteurs, montages opérationnels, enjeux, etc. Dont une visite de site.</p>	<p>- AVITABILE Alain, <i>La Mise en scène du projet urbain</i>, Paris, L'Harmattan, 2005.</p> <p>- BONNET Michel (dir.), <i>La Conduite des projets architecturaux et urbains</i>, Paris, PUCA - La Documentation française, 2005.</p> <p>- BOUTINET Jean-Pierre, <i>Anthropologie du projet</i>, Paris, Presses universitaires de France, 2001.</p> <p>- DEVILLERS Christian, <i>Le Projet urbain</i>, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 1994.</p> <p>- FRÉBAULT Jean (dir.), <i>La maîtrise d'ouvrage urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, coll. « Ville-Aménagement », 2006.</p> <p>- PINSON, Gilles, <i>Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes</i>, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008.</p> <p>- TOUSSAINT Jean-Yves, ZIMMERMANN Monique (dir.), <i>Projets urbains. Ménager les gens, aménager la ville</i>, Bruxelles, Mardaga, 1998.</p>

<p>Enjeux de l'action urbaine Intitulé du cours : GENRE ET VILLE Nom de l'UE : Enjeux de l'action urbaine 3 Nombre d'ECTS : 3</p>	<p style="text-align: center;">CHAIRE AMÉNAGER le GRAND PARIS Itinéraire de formation Grand Paris</p>
<p>Enseignante responsable du cours Pascale LAPALUD</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>Ce cours a pour objectif de présenter aux étudiant.es les éléments fondamentaux d'une approche genrée des territoires. L'articulation entre genre et espace permet une lecture critique féministe de l'histoire de l'urbanisme comme celle des projets urbains. En déployant des outils appropriés, l'introduction du genre dans un processus de projet en augmente la portée, l'appropriation et le caractère incluant.</p>	<p>Une forte participation et des travaux de groupe.</p>
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	<p>Références bibliographiques</p>
<p>L'urbanisme féministe et l'éco féminisme révèlent les enjeux de pouvoir qui se jouent dans la société.</p> <p>L'espace public, lieu premier de socialisation et d'expression politique catalyse les luttes intersectionnelles. Il est pertinent de se demander si la ville contemporaine pense le genre. Les femmes, les hommes et les personnes non binaires y ont-ils la même légitimité? Comment s'introduit dans la fabrique de la ville cette lecture ?</p> <p>Comment participer à une société égalitaire en faisant la ville non sexiste.</p> <p>Les séances aborderont les aspects suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le genre, un outil qui s'appuie sur une pensée féministe intersectionnelle, post coloniale et écologique • Chausser des lunettes de genre pour relire l'histoire de l'urbanisme. La mise en place des normes à partir de la séparation des sphères publiques et privées , les prescriptions d'usage. • Penser la complexité, l'interdisciplinarité. Convoquer les actrices et acteurs de projet • Des outils, une méthode • Du design d'espace au logement, repenser l'habitabilité 	<p>- Faure Emmanuelle et al, <i>La ville: quel genre ? Les espaces publics au prisme du genre</i>, Paris, Le temps des cerises, 2017</p> <p>- bell hooks, <i>De la marge au centre, théorie féministe</i>, Paris , Cambourakis, 2017</p> <p>- Alessandrin Arnaud et Dagorn Johanna, <i>La ville face aux discriminations</i>, L'Harmattan, Les cahiers de la LCD n°1, 2016</p> <p>- Lieber Marylène, <i>Genre, violences et espaces publics, la vulnérabilité des femmes en question</i>, Paris, Sciences Po presses, 2008</p> <p>- Bahaffou Myriam, <i>Des paillettes sur le compost, écoféminismes au quotidien</i>, Passager clandestin, 2022</p> <p>- Maruéjols Edith, <i>Faire je(u) égal, Penser les espaces à l'école pour inclure tous les enfants</i>, Double ponctuation, 2022</p>

Les enjeux de l'action urbaine

Intitulé du cours : ART, CULTURE ET PRODUCTION URBAINE

Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 3

Nombre d'ECTS : 3

Enseignante responsables du cours

Lauren DIXON

Objectifs pédagogiques

En s'intéressant à la mobilisation de l'art, de la culture et de la créativité dans la production urbaine, cet enseignement vise d'abord à transmettre aux étudiant-es un état des savoirs sur les pratiques contemporaines de l'urbanisme. Un des principaux objectifs de cet enseignement est de faire comprendre aux étudiant-es qu'une activité de planification ou de programmation urbaine doit intégrer en amont les besoins et spécificités des usager-es concerné-es (ici, par exemple, les entrepreneurs culturels individuels et leurs besoins en locaux ou les contraintes économiques des opérateurs muséaux) pour comprendre leurs logiques de fonctionnement et d'implantation. Une pratique de l'urbanisme où deux mondes (mondes de l'art et de l'urbanisme) sont imbriqués n'est possible que par la compréhension des logiques propres à ces mondes. Il s'agit également de développer la réflexivité des étudiant-es à propos des logiques des acteurs et des effets des politiques. En initiant les étudiant-es à de nouvelles pratiques émergentes en urbanisme, comme la mobilisation de la créativité artistique dans les dispositifs de projets urbains.

Modalités de contrôle

Réalisation de notes de lecture.

Références bibliographiques

- GRAVARI-BARBAS Maria, *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Paris, Le Moniteur, 2013.
- GRÉSILLON Boris, *Berlin, métropole culturelle*, Paris, Belin, 2002.
- TONNELAT Stéphane, SHANKLAND Stefan, *L'Art en chantier*, Paris, Archibooks, 2016.
- SAEZ Guy, SAEZ Jean-Pierre (dir.), *Les Nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes*, Paris, La Découverte, 2012.
- ZUKIN Sharon, *The Cultures of Cities*, Cambridge, Blackwell Publisher, 1995.

Contenu et déroulement du cours

La culture est devenue une composante des stratégies de développement des villes, dans les projets d'espaces publics, de territoire et dans les documents de planification. À partir d'études de cas variées, ce cours mettra en évidence comment les acteurs d'un territoire (en particulier ceux en charge de son développement) se saisissent de la culture dans leur projet. En quoi la culture est-elle un instrument d'une stratégie urbaine ? Comment les évolutions en cours dans les mondes de la culture permettent-elles une telle instrumentalisation ? Cette vision utilitariste de la culture est-elle compatible ou en contradiction avec l'action culturelle ? Le cours porte un regard critique sur les politiques culturelles et l'art urbain, en s'interrogeant sur les processus qui mobilisent l'art et la culture dans les projets d'urbanisme. Cet enseignement contribue à la formation d'urbaniste en :

- Familiarisant à la diversité des pratiques à l'œuvre en matière de mobilisation ou instrumentalisation de l'art et de la culture dans la production urbaine. En cela, cet enseignement contribue à la construction d'une culture commune d'aménageur-euse et d'urbaniste.
- Discutant la pertinence des modèles d'action urbaine et en développant un esprit critique et distancié sur ces pratiques.
- Développant une approche multisectorielle et ouverte de l'urbanisme en mettant en perspective les pratiques des aménageur-euses et urbanistes avec les réalités organisationnelles, économiques et sociales des secteurs d'activités concernés et les besoins, les usages, les contradictions de certains usager-es de la ville

<p>Les enjeux de l'action urbaine Intitulé du cours : PATRIMOINE(S) URBAIN(S) Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 3 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignants responsables du cours Laurent COUDROY DE LILLE & Richard CHESNEAU</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>Le cours propose des clés de lecture sur la notion de patrimoine et ses enjeux urbains, en insistant sur un ensemble d'évolutions : la plasticité et l'extension de la notion qui accélère la dynamique de patrimonialisation ; les tensions entre conservation patrimoniale et développement urbain ; les débats et les enjeux sur les objets patrimonialisés supposés représentatifs d'une histoire légitime des sociétés (souvent occidentales).</p>	<p>Devoir sur table en fin de semestre et préparation d'une visite urbaine par groupes d'étudiant-es durant le semestre.</p>
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	<p>Références bibliographiques</p>
<p>Dans ses premières séances, on traite la notion de patrimoine urbain. Quelles sont les grandes procédures en France, quels débats et quelles évolutions en cours, les tensions sur les objets à protéger et les dynamiques de développement impliquées dans les espaces urbains. Quels enjeux également du processus de « patrimonialisation » dans d'autres contextes culturels et pays d'une notion d'origine occidentale.</p> <p>Le cours aborde les enjeux de la question patrimoniale en plusieurs points :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'abord la dimension socialement construite et « occidentalisée » du patrimoine (esthétique, monumental). ▪ Ensuite, l'évolution du cadre réglementaire par le passage du monument à l'échelle urbaine et les différents outils et procédure de sauvegarde et de développements dans les centres anciens. ▪ Puis, le cours présente l'extension de la patrimonialisation qui ouvre à de nouveaux objets urbains, plus récents, et aussi à une dimension immatérielle (aux paysages, aux ambiances). Ces nouveaux regards sur le patrimoine, issus des années 1970-80, bénéficient maintenant d'une reconnaissance institutionnelle et interagissent de plus en plus avec les objets spatiaux et les circuits de décision. ▪ Enfin, le cours analyse la manière dont le patrimoine est mis au service des projets urbains comme référentiel fourni aux (grands) aménagements métropolitains. <p>Les six séances suivantes sont consacrées à des visites en région parisienne guidées chacune par un petit groupe d'étudiant-es. Préparées par un « carnet de visite », elles illustrent les apprentissages du cours tout en constituant un apprentissage de la visite urbaine.</p> <p>Intervenant-es : Loïc Vadelorge et Mayalène Guelton.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CHOAY Françoise, <i>L'Allégorie du patrimoine</i>, Paris, Le Seuil, 1992. - BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, <i>La Notion de patrimoine</i>, Paris, Liana Levi, 2008. - DRIS Nassima (dir.), <i>Patrimoine et développement durable. Ressources, enjeux, lien social</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012. - HEINICH Nathalie, <i>La Fabrique du patrimoine</i>, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2016. - GRAVARI-BARBAS Maria, GUICHARD-ANGUIS Sylvie (dir.), <i>Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle</i>, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2003.

Les enjeux de l'action urbaine

Intitulé du cours : VILLES ET MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 4

Nombre d'ECTS : 3

Enseignant responsable du cours

Julien ALDHUY

Objectifs pédagogiques

Proposer aux étudiant·es des éléments d'analyse précis qui leur permettent, d'une part, d'appréhender la dimension économique de la vie urbaine et, d'autre part, d'identifier l'expression urbaine des mutations économiques contemporaines.

Contenu et déroulement du cours

Le cours, réalisé par plusieurs intervenant·es coordonné·es, abordera :

- Les liens entre dynamiques urbaines et mutations économiques sur le temps long.
- Les conséquences de la financiarisation de l'économie sur la production de la ville.
- L'obsolescence, le délaissement et la reconversion des sites de l'immobilier ancien.
- Les villes ou les régions de l'après-crise (ou en décroissance).
- Les villes petites et moyennes et leur capacité à faire face aux mutations actuelles.
- La ville créative.
- La ville « entrepreneuriale » et ses critiques.
- L'émergence des maires entrepreneurs.

Modalités de contrôle

Dissertation en temps limité sur un sujet au choix.

Références bibliographiques

- BARBER Benjamin R., *If Mayors Ruled The World. Dysfunctional Nations, Rising Cities*, New Haven, Yale University Press, 2014, 472 pages.
- BARON Myriam, CUNNINGHAM-SABOT Emmanuèle, GRASLAND Claude, RIVIÈRE Dominique, VAN HAMME Gilles (dir.), *Villes et régions européennes en décroissance : maintenir la cohésion territoriale*, Paris, Hermès-Sciences, 2010, 346 pages.
- DELPIROU Aurélien (coord.), « Villes moyennes », dans *Metropolitiques.eu*, 2013.
[URL : <https://www.metropolitiques.eu/Villes-moyennes-595.html> - Dernière consultation : 2021.07.02.]
- HALBERT Ludovic, LE GOIX Renaud (coord.), « La ville financiarisée », dans *Urbanisme*, no384, 2012, p. 40-72.
- HARVEY David, « From Managerialism to Entrepreneurialism: the Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », dans *Geographiska Annaler*, 71B, 1, 1989, p. 3-17.
- VIVANT Elsa, *Qu'est-ce que la ville créative ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, 89 pages.

Les enjeux de l'action urbaine

Intitulé du cours : TOURISME, AMÉNAGEMENT ET TERRITOIRE

Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 4

Nombre d'ECTS : 3

Enseignant responsable du cours

Manon MARGUERIT

Objectifs pédagogiques

Donner des clefs de lecture sur la façon dont le tourisme sous toutes ces formes, et les pratiques notamment en termes de mobilités qu'il recouvre, façonnent les territoires et leurs évolutions.

Contenu et déroulement du cours

Ce cours vise à introduire la question du tourisme, des infrastructures et ressources sur lesquels il repose (transport, mobilité, hébergements, équipements, évènementiel et méga-événements, etc.) et les évolutions qui le caractérisent. Il présente son importance dans certains territoires/villes et les difficultés actuelles qui lui sont associées.

Ce cours développe la diversité des formes de tourisme — notamment les formes émergentes — et les acteurs qui en ont la charge, et questionne leur inscription spatiale. Il met également en évidence que la rencontre entre résident-es et touristes (habitant-es temporaires) dans les lieux touristiques ainsi que dans tous les espaces de coprésence est susceptible de générer des conflits (concernant l'usage de l'espace public, des transports, de l'activité commerciale, ou encore des formes d'habitat).

Il présente aussi la question des modes de gouvernance au sein des destinations qui permettent de gérer ces conflits. Enfin, le cours questionne le futur du tourisme et des espaces touristiques (ville et territoire) dans lesquels il s'inscrit en raison des préoccupations environnementales, sanitaires et de la remise en question du développement des transports notamment routier et aérien. Il interroge alors la thématique du tourisme durable et les formes de mobilités douces à destination des touristes qui se développent au sein des villes.

Modalités de contrôle

- Note de lecture ou note de terrain
- Devoir sur table

Références bibliographiques

- Memento du tourisme.
[URL : <https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-du-tourisme/donnees-cles/memento-du-tourisme> - Dernière consultation : 2021.07.02.]
- DAVEZIES Laurent, « L'Économie locale "résidentielle" », dans *Géographie, économie, société*, n° 1, 2009, p. 47-53.
- DUHAMEL Philippe, KNAFOU Rémy, *Les Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, 2007, 360 pages.
- GRAVARI-BARBAS Maria, DELAPLACE Marie, « Introduction - Le tourisme urbain "hors des sentiers battus". Couloirs, interstices et nouveaux territoires touristiques urbains », dans *Teoros*, 34, 1-2, 2015.
- HANNAM Kevin, « The End of Tourism? Nomadology and the Mobilities Paradigm », dans TRIBE John (éd.), *Philosophical Issues in Tourism*, Bristol, Channel View, 2009, p. 101-113.
- PAGE Stephen J., *Transport and Tourism, Global perspectives*, Londres, Pearson, 2005.
- SELLER Mimi, URRY John, *Tourism Mobilities: Places to Play, Places in Play*, Londres, Routledge, 2004.
- VIOLIER Philippe, *Tourisme et développement local*, Paris, Belin Sup, 2008.

Les enjeux de l'action urbaine

Intitulé du cours : CONFLITS ET LUTTES URBAINES

Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 4

Nombre d'ECTS : 3

Enseignant responsable du cours

Florine BALLIF

Objectifs pédagogiques

- Donner une grille de lecture de l'espace urbain en fonction de contradictions et tensions sociales.
- Familiariser les étudiant-es avec différentes formes de conflits et luttes urbaines (mobilisation et contestation classiques jusqu'aux mouvements « Occupy », émeutes, controverses d'aménagement...).
- Exposer les notions et concepts de la littérature scientifique associés à des études de cas
- Étudier en détail des cas se référant à l'histoire et à l'actualité. Ces études de cas seront issues de différents contextes nationaux, en examinant aussi leur dimension internationale car les modèles et les acteurs circulent, les expériences des un-es devenant souvent des références pour les mobilisations collectives.

Contenu et déroulement du cours

- Ce cours se déroule en trois temps, qui correspondent aussi à ses objectifs pédagogiques.
- Dans un premier temps, on consacre deux séances à l'approche théorique sur l'espace urbain et les processus sociaux.
 - Puis, on fait un état de l'art sur les conflits et luttes urbaines.
 - La troisième partie du cours traite des cas spécifiques.

Modalités de contrôle

Étude de cas (dossier et présentation collective) et participation active au cours.

Références bibliographiques

- CALLON Michel, LASCOULES Pierre, BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.
- CASTELLS Manuel, *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, Maspero, 1975.
- CEFAÏ Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007, 727 pages.
- GINTRAC Cécile, GIROUD Matthieu (dir.), *Villes contestées : pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2014.
- MELÉ Patrice (dir.), *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2013, 436 pages.

<p>Les enjeux de l'action urbaine Intitulé du cours : ENJEUX URBAINS DANS LES PAYS ÉMERGENTS Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 4 Nombre d'ECTS : 3</p>	
<p>Enseignante responsable du cours Sylvy JAGLIN</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec les cadres d'analyse de l'environnement urbain international : diversité des contextes et processus d'urbanisation ; spécificités des modalités de la production urbaine dans les pays émergents et en développement. ▪ Comprendre les acteurs et processus de la circulation des modèles ainsi que les modalités de leur appropriation locale. ▪ S'exercer à une approche critique des politiques urbaines postcoloniales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation orale (exercice défini en début de semestre). ▪ Note de synthèse écrite.
Contenu et déroulement du cours	Références bibliographiques
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans une première partie, le cours présente une histoire de la pensée des relations entre urbanisation et développement, discute le rôle des organisations internationales dans la production d'un agenda urbain partagé et définit les catégories de « pays émergents » et, plus largement, de « Suds ». ▪ Dans une deuxième partie, il revient sur les enjeux d'une urbanisation rapide et massive des sociétés des Suds et les défis posés à l'analyse. ▪ Dans une troisième partie, il analyse les politiques urbaines conduites dans ces contextes, en rappelant le poids des héritages coloniaux et en discutant les modalités et résultantes de la circulation internationale actuelle des modèles. Confrontant discours, documents et pratiques, la réflexion se fonde sur une approche comparée de politiques et projets mettant en évidence la diversité des capacités et orientations de l'aménagement urbain dans les Suds. Le cours alterne séances de cours magistral, conférences et contributions étudiantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - BRENNER Neil (éd.), <i>Implosions/explosions: Towards a Study of Planetary Urbanization</i>, Berlin, Jovis Verlag GmbH, 2014. - McCANN Eugene, WARD Kevin (éd.), <i>Mobile Urbanism: Cities and Policy-Making in the Global Age</i>, Minnesota, University of Minnesota Press, 2011. - LORRAIN Dominique (dir.), <i>Métropoles XXL en pays émergents</i>, Paris, Presses de Sciences Po, 2011. - PARNELL Susan, OLDFIELD Sophie (éd.), <i>The Routledge Handbook on Cities of the Global South</i>, New York, Routledge, 2014. - ROBINSON Jennifer, <i>Ordinary Cities: Between Modernity and Development</i>, Londres, Routledge, 2006. - UN-Habitat [Programme des Nations unies pour les établissements humains], <i>World Cities Report 2016. Urbanization and Development: Emerging Futures</i>, Nairobi, United Nations Human Settlements Programme, 2016.

<p>Cycle de conférences Intitulé du cours : CYCLE DE CONFÉRENCES Nom de l'UE : Cycle de conférences Nombre d'ECTS : 2</p>	
<p>Enseignant responsable du cours Martin VANIER</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>Ces conférences ouvertes aux étudiant-es et au public permettent de comprendre les enjeux d'actualité de la ville contemporaine.</p>	<p>Les étudiant-es seront impliqués-es dans la préparation et l'animation des conférences. Des débriefings des conférences seront organisés en alternance avec les conférences. Validation sans notation.</p>
Contenu et déroulement	
<p>Ce séminaire vise à ouvrir le débat avec des chercheur-es, des professionnel-les, des représentant-es d'associations, etc., sur des questions d'actualité sur la ville et l'aménagement. Chercheur-es de l'École et extérieur-es, professeur-es invité-es, urbanistes (en bureau d'études, collectivités, établissements publics, associations, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, sociétés d'aménagement), associatifs, acteurs économiques, etc., viendront dialoguer avec les étudiant-es sur les enjeux sociaux, politiques, économiques, environnementaux, etc., de la fabrique contemporaine de la ville : par exemple le genre, les mobilités partagées, le numérique, les pandémies, la place de l'industrie, le logement pour tous, la mixité urbaine et sociale, la participation, etc.</p>	

<p>Enseignements en langues étrangères Intitulé du cours : LA VILLE, AILLEURS Nom de l'UE : Enseignements en langues étrangères Nombre d'ECTS : 2</p>	
<p>Enseignante responsable du cours Sabine BOGNON</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>Modalités de contrôle</p>
<p>Familiariser les étudiant·es avec des thématiques urbaines et urbanistiques dans d'autres pays ou zones géographiques et le vocabulaire associé. La circulation des modèles en urbanisme rend importante la compréhension des contextes urbains, des pensées sur la ville et des systèmes d'aménagement à l'étranger. D'autre part, si les débouchés en urbanisme sont peu tournés vers des carrières à l'international, l'internationalisation des marchés conduit les urbanistes du secteur public ou privé français à des contacts croissants avec leurs homologues étranger-es. La maîtrise d'une langue étrangère contribue à ces ouvertures.</p>	<p>Exposés oraux et/ou fiches de lecture, participation orale.</p>
	<p>Références bibliographiques</p> <p>Textes de revues, films et audios anglophones, hispanophones, italophones, germanophones, lusophones...en fonction de la langue choisie (sous réserve de disponibilité).</p> <p>Références distribuées pendant le cours.</p>
<p>Contenu et déroulement du cours</p>	
<p>Ce cours favorise la connaissance d'acceptation de notions en langue étrangère sur la ville ainsi que la compréhension de contextes urbanistiques d'aires géographiques ou culturelles non francophones. Le cours permet d'appréhender des débats intellectuels, des modèles de ville, des principes et approches de planification et d'aménagement hors contexte francophone. Il ouvre à une réflexion éventuellement comparative des modalités d'exercice de l'urbanisme et invite à une attitude réflexive par rapport à la pensée urbaine et à la pratique française de l'urbanisme.</p> <p>Langue d'enseignement : anglais, espagnol, italien, portugais au choix. En fonction des disponibilités des enseignant-es des cours en allemand et en arabe pourront être proposés.</p> <p>Le choix des étudiant-es est libre. Il est fortement conseillé de choisir une autre langue que celle que l'on maîtrise (en famille, par des échanges internationaux, etc.). Une autoévaluation fondée sur le référentiel européen sera demandée au moment de faire les choix afin d'affecter les groupes par niveaux</p>	

<p>Mémoire de recherche Intitulé du cours : MÉMOIRE DE RECHERCHE Nom de l'UE : Mémoire de recherche Nombre d'ECTS : 6</p>	
<p>Enseignant responsable du cours Martin VANIER</p>	
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>L'étudiant-e doit solliciter sa directrice ou directeur quand il en ressent le besoin, le tenir au courant de ses difficultés et expliciter les choix effectués tout au long de la démarche.</p> <p>Le mémoire est soutenu en fin d'année devant un jury composé au minimum de deux enseignant-es-chercheur-es (45 mn). La présentation orale qui en est faite (15 mn) n'entre pas dans son détail, son déroulement ni même son contenu, mais explicite les éléments absents d'un texte qu'il présente de façon analytique et distanciée, soulignant éventuellement les difficultés et points critiques de la démarche ou des résultats.</p>
<p>Contenu et déroulement</p>	<p>Le sujet et la problématique du mémoire sont élaborés en liaison avec la directrice ou le directeur, choisis dans l'équipe enseignante de la formation en fonction de son thème de recherche (cf. 4.1, 'Équipe enseignante'). Le mémoire doit expliciter sa problématique, son plan, sa méthodologie, présenter ses éléments d'enquête et ses références bibliographiques. Il comporte quand nécessaire et en général une cartographie et des annexes permettant d'alléger le texte principal. L'apprentissage des modalités d'écriture, d'exposé des connaissances et des résultats, de présentation écrite et graphique (insertion des illustrations, citations, normes bibliographiques...) fait partie de la démarche. Des séances d'aide à l'élaboration du mémoire seront organisées à cet effet, mais d'importants apports viendront également de cours suivis, notamment méthodologiques.</p> <p>La correction orthographique et formelle, la qualité de présentation graphique tout comme la présentation orale et les réponses apportées font partie des critères d'évaluation.</p> <p>Le mémoire est un travail personnel. En conséquence, le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises — ce qui est naturel dans un travail universitaire — celles-ci doivent être intégrées au raisonnement personnel développé (parfois pour être critiquées ou relativisées). Mais elles doivent être transparentes dans leur origine et leur étendue.</p> <p>Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, le calendrier d'élaboration seront détaillés au cours du premier semestre.</p>

<p>Mémoire de recherche Intitulé du cours : ATELIERS DE MÉTHODES DE RECHERCHE Nom de l'UE : Mémoire de recherche Nombre d'ECTS : 2</p>	
<p>Enseignant responsable du cours</p> <p>Francesca ARTIOLI</p> <p>Enseignant.es : Claire SIMMONEAU, Adrien DUVAL, Clémence Legros, Elsa Vivant, Adrien Duval, Mariana Cyrino, Julien Watine</p>	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
<p>L'enseignement initie les étudiant-es à la démarche de recherche en urbanisme, en accompagnement du mémoire réalisé au second semestre. Il vise à l'acquisition d'un ensemble de connaissances fondamentales de l'enquête en sciences sociales (formes de raisonnement, interprétation des données, administration de la preuve) adossées aux principaux attendus du mémoire.</p>	<p>Dossier individuel à réaliser.</p>
	Références bibliographiques
Contenu et déroulement du cours	<p>- BLOCH Marc, <i>Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien</i>, Paris, Armand Collin, 1949.</p> <p>- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, <i>Guide de l'enquête de terrain</i>, Paris, La Découverte, 2020 (4e éd.).</p> <p>- BECKER Howard S., <i>Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en sciences sociales</i>, Paris, La découverte, 2002.</p> <p>- BECKER Howard S., <i>Faire preuve. De la théorie aux faits</i>, Paris, La Découverte, 2020.</p> <p>- VAN CAMPENHOUDT Luc, MARQUET Jacques, QUIVY Raymond, <i>Manuel de recherche en sciences sociales</i>, Paris, Dunod, 2017 (5e éd.).</p> <p>- LAHIRE Bernard, <i>L'Esprit sociologique</i>, Paris, La Découverte, 2007.</p>
<p>Ce cours favorisera :</p> <p>Le cours aborde les principaux points nécessaires à la compréhension de la démarche de recherche et à la réalisation d'une enquête de terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formats de la recherche : structure d'un mémoire, d'un article, d'une introduction, d'une conclusion, etc. ▪ Rédiger : organiser ses idées, choisir les bons termes, utiliser les sources. ▪ Problématiser : passer d'un objet d'étude à un sujet, d'un sujet à une question de recherche. ▪ Démarche interprétative : raisonner, interpréter et (re)présenter des résultats. ▪ Rapport critique aux sources et aux données. ▪ L' « état de l'art » : construire un corpus théorique. ▪ Penser par cas : construire un terrain et introduction à la comparaison. ▪ Éthique de la recherche : plagiat (volontaire et involontaire) et savoirs situés (d'où l'on parle ?). <p>Le cours alterne la transmission de ces savoirs fondamentaux avec un format séminaire : un temps dédié aux étudiant-es pour expliciter leur projet de mémoire.</p>	

STAGE FACULTATIF

Il est possible de faire un stage facultatif une fois le mémoire de M1 rendu. Ce stage doit s'effectuer dans une structure en lien avec l'urbanisme et l'aménagement.

Le Réseau EUP qui réunit diplômé.es, étudiant.es, enseignant.es et professionnel.les propose des offres de stage et d'emploi pour des profils Master. <http://www.reseau.eup.fr/>

Pour plus d'informations sur les stages, obtenir des conseils dans le cadre de sa recherche et connaître la procédure administrative de convention de stage, il faut consulter le site internet de l'EUP – stage ou prendre contact avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) situé à l'école. Mail contact : baip-urbanisme@u-pec.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2025-2026

4.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE.....	p. 73
4.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE.....	p. 77
4.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES.....	p. 78
4.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES.....	p. 82
4.5 VENIR À L'EUP.....	p. 85



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

4.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur·es,
- Maître·sses de conférences,
- Professionnel·les associé·es,
- Attaché·es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant·es (doctorant·es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant·es de l'EUP habilité·es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Politiques urbaines – Foncier et immobilier publics - Finances locales - Rente foncière - Méthodes comparatives – Écologie politique – Philanthropie et aide internationale - Aires géographiques : France, Italie, Brésil »

ALDHUY Julien

Politiques, discours et pratiques du développement territorial e (région, territoire, métropoles, grands projets) - Stratégie, planification et projet urbain et/ou de territoire en contexte de transition socio-écologique (acteurs, dispositifs et ressources) - Grands projets, grands équipements ou grandes infrastructures et pouvoirs urbains - Recompositions territoriales et changement socio-spatial.

ARAB Nadia

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive. Circularité et déchets urbains.

ARAGAU Claire

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca

Foncier et immobilier publics - Politiques du logement - Crises et transformations socio-écologiques de l'immobilier et du logement - Inégalités patrimoniales - Villes et numérique/ économie des plateformes - Gouvernance urbaine et métropolitaine - Sociologie de l'action publique - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

Gouvernance mult niveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BOGNON Sabine

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial – Nature - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

CARRIOU Claire

Politiques de l'habitat – Histoire du logement – Logement abordable - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe

CERDÀ BENEITO Gonçal

Mobilité quotidienne, parents, familles monoparentales, espaces publics de mobilité et transports, genre, Île-de-France, contexte espagnol

CHESNEAU Richard

Espaces publics, parcs, États-Unis, nature en ville, gouvernance.

CITRON Paul

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal – Ville solidaire – Stratégies de transitions - Urbanisme transitoire - promotion immobilière

COUDROY DE LILLE Laurent

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

COURMONT Antoine

Villes et Numérique - Smart Cities - Data - Plateformes - Stratégies numériques des territoires – Sociologie du numérique - Transports et mobilité - Gouvernance et action publique

COTTET Fanny

Économie sociale et solidaire - Tiers-lieux - Urbanisme transitoire - Acteurs de l'immobilier - immobilier d'activité - Stratégies foncières et immobilières

DANG VU Hélène

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire - Grand Paris - Jeux olympiques - Urbanisme de gestion - Recyclage

DAUBAS Charles

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

DESROUSSEAUX Maylis

Droit de l'environnement - droit de l'urbanisme - artificialisation - sobriété foncière - qualité des sols - patrimoine commun

DE TILIÈRE Guillaume

Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement. Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception des grands projets de transport; Programmation des gares et pôles d'échanges.

DIXON Lauren

Drogues, urbanisme critique, inégalités sociales et rapports de pouvoir, gouvernance urbaine, urbanisme participatif, Amérique du Nord

DORSO Franck

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

DUVAL Adrien

Histoire urbaine - Histoire des mobilités - Étude historique des politiques foncières - Étude historique des luttes urbaines - Approche archivistique et ethnographique - Systèmes d'acteurs - Centres-villes métropolitains

GARDESSE Camille

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

GUEVARA VIQUEZ Sofia

Risque et crise, savoirs et techniques, action publique et expertise environnementale, participation et mobilisations, risques liés à l'eau. Aires géographiques: Amérique Centrale, Europe.

IDT Joël

Projets urbains – Régulation de l'action collective - Jeu d'acteurs – Politique et technique – Urbanisme rural

JAGLIN Sylvie

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ; enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

JARRIGEON Anne

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains – Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

KORSU Emre

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LAPALUD Pascale

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LE NÉCHET Florent

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

LELÉVRIER Christine

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée.

MIOT Yoan

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NOYÉ Christophe

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

RACHMUEHL Virginie

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel

Stratégies urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

SIMON Gwendal

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

SIMONNEAU Claire

Foncier et logement dans les Suds - Informalités urbaines - Communs dans l'habitat (coopératives, community land trusts) - Production urbaine, Gouvernance et action publique dans les Suds - Circulation internationale des modèles d'urbanisme

SOUAMI Taoufik

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

VANIER Martin

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

WATINE Julien

Politiques de l'habitat - Conflits tourisme / logement - Sobriété foncière et immobilière - Régulation de la propriété - Sociologie de l'action publique

WENGLANSKI Sandrine

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierre

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs – Libéralisation.

ZEPF Marcus

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

Yvan MIOT
Université Gustave Eiffel

CO-DIRECTEURS

Arnaud PASSALACQUA
UPEC



ASSISTANTE DE DIRECTION

Gestion des vacataires d'enseignement
Khadija MECHETY
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

BAIP

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle
Sandrine VAZQUEZ
sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques
Suivi des voyages d'études
Chantal RIGA
chantal.riga@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les
partenaires professionnels
Marie-Paule ROUSSEAU
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

SERVICE COMMUNICATION

Chargée de communication
Marine BATISTA
marine.batista@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la
recherche bibliographique
José Mayorga
jose.mayorga@u-pec.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

Véronique SALOME
Université Gustave Eiffel
veronique.salome@univ-eiffel.fr

Coralie CAENBERGS
UPEC
coralie.caenbergs@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des
inscriptions administratives et pédagogiques, réservations
des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys

Valérie CAMARD

M2 PROMU, M2 DUI, M2 Environnements
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90

en cours de recrutement

M1, M2 AUDE
scola-eup@univ-eiffel.fr

Noura BADADOU

M2 HRU, M2 TM, M2 Recherche, M2 URBA XP, activités communes (M2)
noura.badaoui@u-pec.fr

Marie-Claire COCO

M2 DETER, M2 Expertise internationale
scola-eup@u-pec.fr

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations,
gestion des inscriptions, admissions

Marie-Claire COCO

M2 MOPU
fc-eup@u-pec.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à
l'international de l'EUP et du Lab'Urba
Aurélië MESSIAS
aurelie.messias@u-pec.fr

LAB'URBA

Gestion administrative et financière
Sabine HERMENAULT
hermenault@u-pec.fr

CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Animation scientifique de la Chaire
En cours de recrutement
Gauthier KULULA
Chargé de communication
gauthier.kulula@u-pec.fr

POPSU

Animation scientifique
Léa DONGUY
lea.donguy@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

Ingénieur de recherche E-city
Ryma HACHI
ryma.hachi@u-pec.fr

4.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

▪ BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant·es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.
- Le « Réseau EUP » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.

<http://www.reseau.eup.fr/>

- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.

<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>

- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.
- <https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

▪ CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché·es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant·es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

▪ ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau 0V100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

▪ ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

▪ SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

▪ RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau 0S036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée. Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant-es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

▪ AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

▪ RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

▪ ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



École d'Urbanisme de Paris Alumni

L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

4.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEOIN OU QUE L'ON VOUS RAPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
→ échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :

→ Guide pratique pour s'informer et se défendre :
<http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITE :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre depuis 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 :
https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

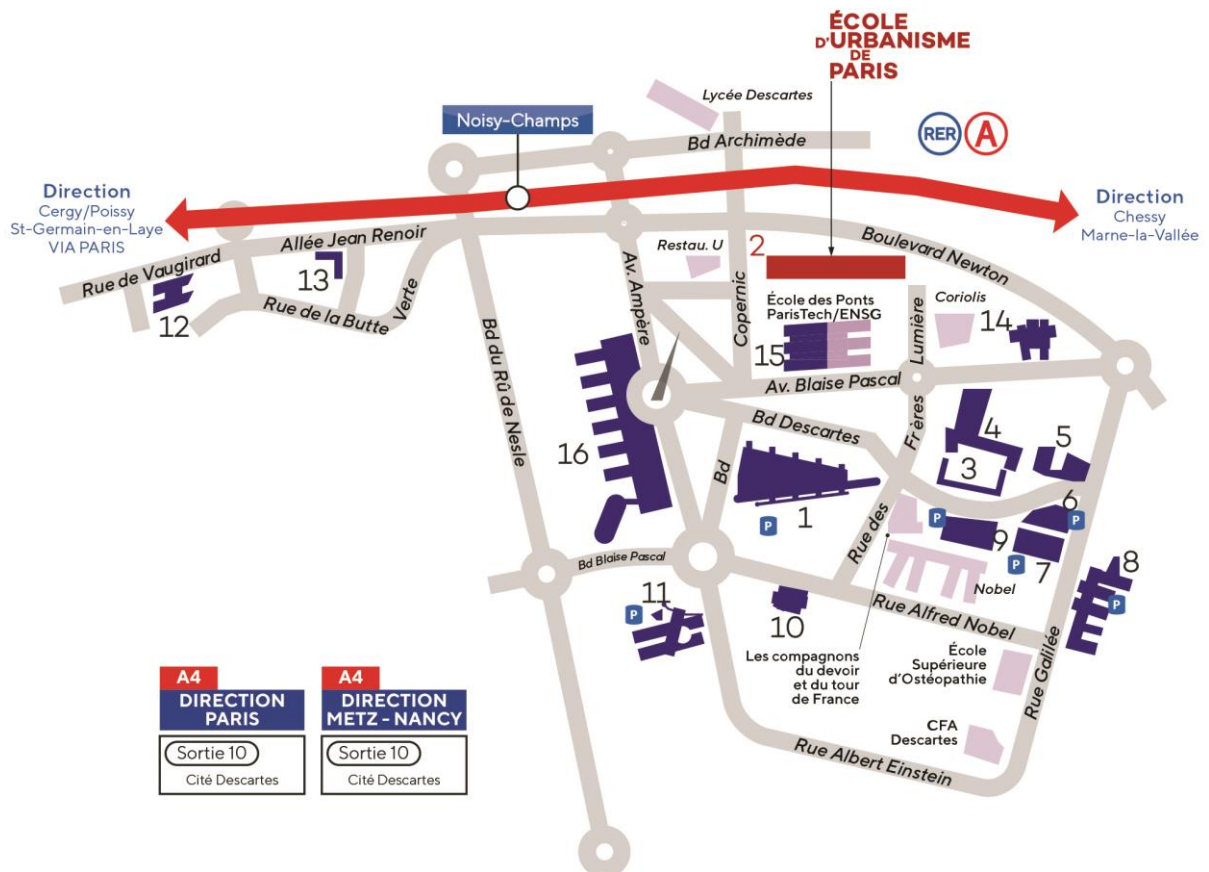
Ce plan d'action se poursuit en 2024-2025 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

4.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif' : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication : Septembre 2025

